

# SANTÉ, MÉDICO-SOCIAL SERVICES À DOMICILE

Développer vos compétences, et faire de votre projet une réalité!

FORMATIONS
2024













- CAP Métiers de la coiffure
- BP Coiffure

#### **FLEURISTE**

- CAP Fleuriste
- BP Fleuriste

#### PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

- DEUST Préparateur technicien en pharmacie
- CQP Dermocosmétique pharmaceutique

#### **ESTHÉTIQUE**

- CAP Esthétique cosmétique et parfumerie



### **N'ATTENDEZ PAS, CONTACTEZ-NOUS:**

T. 04 76 28 26 98 - contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISI

des catégories d'actions si ACTIONS DE FORMATION ACTIONS DE FORMATION D





# **RETROUVEZ**

tous les programmes de formation en santé, médico-social et services à la personne

### **CONTACTEZ-NOUS!**

Laetitia Giraud 04 76 28 26 89 cciformation@grenoble.cci.fr









# **CCI FORMATION**

L'ORGANISME DE FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE GRENOBLE

Notre métier : développer les compétences de vos salariés ou de vos futurs salariés pour répondre à vos enjeux de demain

# CCI FORMATION AU SERVICE DE VOTRE STRATÉGIE RH COMPÉTENCES

Chaque année, l'équipe de CCI Formation est à vos côtés pour analyser vos besoins en lien avec les évolutions de votre secteur d'activité. À partir de cette analyse, nos responsables ingénierie recherchent les meilleurs intervenants et conçoivent pour vous des programmes sur mesure d'accompagnement et de formation pour vos équipes. C'est fort de cette proximité et de cette expérience construite depuis près de 30 ans que nous sommes aujourd'hui reconnus pour la qualité de nos prestations. Notre objectif prioritaire est de vous accompagner dans votre développement et de participer à la mise en cohérence de votre stratégie et de votre politique de gestion des compétences afin de répondre ainsi aux enjeux de demain.

### **NOS PRESTATIONS**

En fonction de vos besoins en formation, nous vous proposons des prestations adaptées à vos projets et ceux de vos salariés.

- Formations sur mesure dans votre établissement ou dans nos locaux.
- Formations interentreprises en groupe multi-établissements à CCI Formation pour développer les compétences d'un salarié sur un thème donné.
- Formations reconversion professionnelle pour accompagner vos salariés dans leur nouveau projet en externe.
- Formations des demandeurs d'emploi pour vous permettre de trouver de nouveaux collaborateurs formés.

# **UNE OFFRE GARANTIE QUALITÉ**

Notre approche client par secteur d'activité économique nous permet de connaître les dispositifs de formation et de financements spécifiques à votre établissement, mais également de vous garantir une innovation pédagogique adaptée à vos besoins et ceux de vos salariés.

# Nous mettons également à la disposition de vos projets de formation:

- Des dispositifs de certification des compétences reconnus.
- Une certification Iso 9001 v2015 de l'ensemble de notre activité qui vous garantit une prestation de qualité à toutes les étapes de notre processus.
- Une certification QUALIOPI selon un référentiel national unique qui garantit la conformité de nos actions sur 7 critères qualité, de la conception à la réalisation.
- Le référencement DATADOCK qui permet la prise en charge de nos formations par votre financeur selon ses conditions.





# LES 5 ENGAGEMENTS DE CCI FORMATION

# 1 VOUS APPORTER UN CONSEIL PERSONNALISÉ POUR TOUS VOS PROJETS

Selon votre secteur d'activité vous bénéficiez de l'appui d'un interlocuteur dédié, conseil en développement formation et ressources humaines, qui vous accompagne dans la définition et la mise en œuvre de votre projet de formation.

# **2** ÊTRE RÉACTIF

En fonction de votre projet, nous adaptons nos délais de réponse et de mise en œuvre afin de servir au mieux vos contraintes et vos exigences dans le respect de notre processus qualité.

# 3 AMÉLIORER EN PERMANENCE NOS FORMATIONS

Notre activité bénéficie de points de contrôle tout au long du processus de commercialisation, de conception et de réalisation de nos prestations de formation. Ces évaluations concernent l'ensemble de nos partenaires qu'ils soient stagiaires, commanditaires, financeurs, fournisseurs...

# **4** VOUS ASSURER DE LA QUALITÉ DE NOS INTERVENANTS

Nos intervenants sont référencés selon un process totalement intégré à notre système qualité. Ils doivent répondre à des exigences fortes en matière de connaissance des établissements de santé, médico-sociaux et SAD, d'expertise du domaine de compétences à développer, d'adaptabilité et de méthodes pédagogiques efficaces pour un public de professionnels.

# **5** GARANTIR UNE RELATION PÉRENNE ET DE PROXIMITÉ

En tant qu'établissement consulaire, représentant des structures de santé, médico-sociales et services à domicile du territoire, nous sommes soucieux de garantir une continuité dans notre action à vos côtés, quels que soient la taille de votre entreprise ou de votre établissement et votre secteur d'activité.

# **LE CLUB CLIENTS**SANTÉ, MÉDICO SOCIAL ET SERVICES À DOMICILE

Le Club Clients SANTÉ a été créé en 2012 pour répondre aux demandes des structures du secteur Santé-Médico-Social et services à domicile. CCI Formation réunit des établissements de ces secteurs et organise des rencontres dédiées afin d'élaborer l'offre de formation, s'informer des nouveautés, des innovations et des évolutions qui leurs sont propres.

#### La vocation de ce Club Clients est de :

- Participer à l'élaboration de l'offre de formation du secteur Santé/médico-social.
- Créer une dynamique partenariale facilitant l'accompagnement en compétences (évolution des métiers).
- Créer un espace d'échange des pratiques et d'expériences dans le secteur.
- Proposer des temps d'informations sur des thèmes courants ou émergeants dans le domaine de la Santé.
- Proposer des temps d'informations sur notre offre concernant des démarches globales d'accompagnement (Stratégie, Ressources Humaines, Gestion des compétences...).























# **CCI FORMATION** EN QUELQUES CHIFFRES-

4 500 stagiaires

200 intervenants référencés

1 000 clients

600 actions mises en œuvres

100 % d'entreprises satisfaites

# **QUALITÉ ADDICT**



La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a créé une obligation de certification des organismes réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, leur permettant de bénéficier de fonds publics ou mutualisés. CCI Formation a été certifié QUALIOPI en septembre 2020 et garantit ainsi la conformité de ses actions sur 7 critères Qualité, de la conception à la réalisation.



Nous sommes référencés par le DATADOCK, ce qui garantit aux entreprises et aux financeurs de la Formation Professionnelle Continue la conformité de notre organisme de formation aux exigences règlementaires.



CCI Formation met la qualité au centre de ses processus de conception, de commercialisation et de production ainsi que de son système managérial. Certifié ISO 9001 depuis 1997.



Spécifiquement pour les professionnels paramédicaux du secteur santé médico-social, notre organisme est habilité par l'Agence Nationale **Développement Professionnel Continu ODPC.** 



Un établissement engagé dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap : un référent H+ formé, une équipe sensibilisée et la prise en compte de vos besoins en terme d'adaptation pédagogique.

# LES PICTOS DU CATALOGUE



CERTIFICATION DES COMPÉTENCES **EN ENTREPRISE** 



FORMATION PROPOSÉE SUR MESURE



CLASSE VIRTUELLE



**NOUVELLE FORMATION 2024** 



FORMATION MULTIMODALE

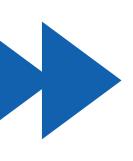


FORMATION CERTIFIANTE ÉLIGIBLE AU CPF



SERIOUS GAME





# NOS INTERVENANTS

# **EXPERTS**



**Hubert BAZIN,** évaluateur externe, consultant en gestion de la qualité et en accréditation.

Patricia BEAUBRUN, infirmière de santé au travail, spécialisée dans la prévention et l'accompagnement des équipes en secteur médicosocial.

Marc BLANCHET, masseur kinésithérapeute et formateur en mobilisation de personnes.

Chantal BOUTET, diététicienne, spécialisée en éducation thérapeutique et dans la prise en charge du diabète, de l'obésité et des troubles du comportement alimentaire.

**Gwenaëlle BRUN,** infirmière spécialisée dans l'aide et le soin à la personne âgée. Coordinatrice en structure et à domicile.

Julie CHARTIER BERGER, diététicienne nutritionniste, responsable de pôle en restauration scolaire et formatrice spécialisée dans les domaines de l'hygiène alimentaire.

Laurence CHEVE MELZER, infirmière puéricultrice DE, formatrice spécialisée dans la prise en charge de la douleur.

**Anne DANJOU,** cadre de santé, formatrice spécialisée en hygiène, gestes et soins d'urgence.

Nathalie DI PASQUALE, psychologue clinicienne et évaluateur externe. Formatrice spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap et management de la QVT et santé. Margaux ENARD, ostéopathe, formatrice spécialisée dans les domaines de la mobilisation de personnes et prévention des chutes.

Denis FAVRE NICOLIN, consultant RH, spécialisé dans l'accompagnement des équipes en secteur médico-social.

Marie FRANCOEUR, ex-directrice d'EHPAD, formatrice spécialisée dans l'accompagnement des équipes en secteur sanitaire et médico-social.

Marie-Claire GALLIN MARTEL, consultante en organisation et formatrice spécialisée dans l'accompagnement des équipes du secteur médico-social et du champ de l'insertion.

**Sandra GAUDARD,** ex-responsable en animation et vie sociale en EHPAD, formatrice spécialisée dans le prendre soin à travers la relation à l'autre.

**Isabelle GERARD,** psychogérontologue et psychothérapeute corporelle.

**Giuseppe GIARDINA,** infirmier clinicien, formateur spécialisé dans la prise en charge de la douleur.

Maxime HERAULT, kinésithérapeute, formateur en mobilisation de personnes avec une spécialité en gériatrie et maladies neurodégénératives.

Alice LEMAIRE, ergothérapeute, formatrice en prévention des contentions et mobilisation de personnes dépendantes. **Sophie MARTIN,** infirmière experte dans la prise en charge des plaies.

Pascaline MITJANA, consultante en analyse corporelle des pratiques professionnelles, et praticienne en massage bien être.

**Damien PHARABOZ,** formateur spécialisé dans la prévention des risques liés à l'activité physique et habilité par l'INRS.

Nicolas PINSAULT, masseur kinésithérapeute, maître de conférences à l'UFR de Médecine de Grenoble.

Susana PIZARRO, ex-directrice d'établissement dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, formatrice spécialisée dans la relation d'aide à domicile.

Françoise RENZETTI, diététicienne et formatrice spécialisée dans les domaines de la nutrition et des normes d'hygiène.

Emmanuelle RIVOIRE, consultante formatrice pour le secteur médicosocial, assistante sociale de formation et responsable d'un service social hospitalier.

**Isabelle TOURETTA,** psychologue clinicienne en EHPAD USLD, animatrice et formatrice en gérontologie.

**Anne VEYRET,** psychologue clinicienne en institution et spécialisée en gérontologie.

# SOMMAIRE





# SANTÉ, MÉDICO-SOCIAL, SERVICES À DOMICILE

- 11 Posture d'encadrement et qualité relationnelle au travail
- 13 Formations certifiantes
- 15 Formations règlementaires, qualité, sécurité et prévention
- 20 Relation d'aide et techniques de soins
- 26 Relation d'aide et techniques de soins personnes âgées en institution
- 32 Services à domicile
- 36 Handicap en milieu protégé

# FORMATIONS TRANSVERSES

- 39 Gestion des Ressources Humaines
- 39 Management Gestion de projet
- 40 Communication Efficacité professionnelle
- 40 Comptabilité Fiscalité Gestion Finance
- 40 Bureautique

# **PRATIQUE**

- 42 Comment s'inscrire
- 43 Bulletin d'inscription
- 44 Conditions générales de vente
- 45 Une expertise reconnue
- 46 Index



# SANTÉ, MÉDICO SOCIAL SERVICES À DOMICILE

# CONTACTS

### **LAETITIA GIRAUD**

Conseil en développement formation et ressources humaines 04 76 28 26 89 - **laetitia.giraud@grenoble.cci.fr** 

### **CÉLINE GARCIA**

Assistante commerciale et pédagogique 04 76 28 25 93 - **celine.garcia@grenoble.cci.fr** 

<b>&gt;&gt;</b>	POSTURE D'ENCADREMENT ET QUALITÉ RELATIONNELLE AU TRAVAIL	
	Management pour les cadres de santé – Formation certifiante	p. 11
	Renforcer et améliorer le travail en équipe dans le secteur sanitaire, social et médical	p. 11
	Mieux communiquer pour mieux collaborer dans le secteur sanitaire, social et médico-social	p. 12
	Utiliser la bienveillance comme levier de management	p. 12
	Éducateur spécialisé : exercer la mission de coordination	p. 12
<b>&gt;&gt;</b>	FORMATIONS CERTIFIANTES	
	Exercer la mission de formateur en entreprise - Formation certifiante	p. 13
	Tutorat des étudiants infirmiers et aides-soignants - Formation certifiante	p. 13
	Acteur PRAP 2S : prévention des risques liés à l'activité physique et accompagnement des personnes aidées à la mobilité	p. 14
	Maintien et actualisation des compétences acteur PRAP 2S – MAC acteur PRAP 2S	p. 14
<b>&gt;&gt;</b>	FORMATIONS RÈGLEMENTAIRES, QUALITÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION	
	L'évaluation de la qualité en structure sociale et médico-sociale	p. 15
	Piloter le projet d'établissement	p. 15
	La mise en œuvre du projet de vie individualisé	p. 15
	Les transmissions ciblées : garantir la continuité des soins	p. 16
	Prévention des infections associées aux soins et qualité des soins	p. 16
	Méthode RABC en blanchisserie	p. 16
	Hygiène des locaux et bionettoyage	p. 17
	Formation action aux nouvelles normes d'hygiène alimentaire et au plan de maîtrise sanitaire	p. 17
	Alimentation durable et loi EGALIM en EHPAD	p. 17
	Sauveteur secouriste du travail - SST	p. 18
	Recyclage sauveteur-secouriste du travail - (MAC - Maintien et Actualisation des Compétences)	p. 18
	Formation incendie en réalité virtuelle	p. 18
<b>&gt;&gt;</b>	RELATION D'AIDE ET TECHNIQUES DE SOINS	
	Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans la pratique du soin et de l'accompagnement	p. 20
	Psycho-oncologie	p. 20
	Repérer et prévenir le risque suicidaire du patient	p. 20
	Améliorer la prise en charge de la douleur	p. 21
	Prise en charge palliative et accompagnement de la fin de vie	p. 21
	Accompagner les personnes présentant des conduites addictives	p. 22
	Prévention du stress et de l'épuisement professionnel	p. 22
	Prévention des TMS dans le cadre de mobilisation de personnes	p. 22
	Gérer les situations de violence et d'agressivité des patients et de leur entourage	p. 23
	Le raisonnement clinique au service de la qualité des soins	p. 23
	Plaies et cicatrisation : prise en charge et suivi des patients porteurs de plaies chroniques	p. 23
	La communication dans la relation d'aide	p. 24
	Les écrits professionnels dans le secteur médico-social	p. 24
	Accompagnement des patients/résidents présentant des troubles psychiatriques	p. 24
	Être soignant la nuit	p. 24
	Améliorer la relation aux familles	p. 24
	La place du toucher dans la relation de soins	p. 25
	Thérapies complémentaires de prise en charge de la douleur	p. 25
	La juste proximité/distance professionnelle	p. 25
	Refus de soins d'une personne dépendante : quelle attitude adoptée ?	P. 25

<b>&gt;&gt;</b>	RELATION D'AIDE ET TECHNIQUES DE SOINS - PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION	
	Prévention et dépistage de la dénutrition chez la personne âgée	p. 26
	Les textures modifiées	p. 26
	Appréhender les troubles du comportement alimentaire chez les personnes agées	P. 26
	Alimentation durable et loi EGalim en EHPAD	p. 26
	L'animation au coeur du projet de vie de la personne âgée	p. 26
	Recueil de récit de vie	p. 27
	Vie affective et intimité de la personne âgée	p. 27
	Accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées	p. 27
	Prévention de la dépression chez la personne âgée Repérage du risque de perte d'autonomie chez les personnes âgées au domicile	p. 28
	Aider à la mobilisation de personnes dépendantes atteintes de maladie neurodégénératives	p. 28 p. 28
	Prévention des chutes	p. 29
	Prévenir le recours à la contention en gériatrie : bientraitance, bonnes pratiques et mesures alternatives	p. 29
	Mieux comprendre les spécificités physiques liées au vieillissement à travers le simulateur de vieillissement	p. 29
	Animer un atelier bien-être par l'activité physique	p. 29
	Handicap et vieillissement	p. 30
	Techniques d'hygiène et soins de confort chez la personne âgée	p. 30
	Améliorer l'évaluation, le traitement et la prise en charge de la douleur aiguë chez la personne âgée	p. 30
	La législation autour de l'accompagnement en fin de vie	p. 31
	Thérapie complémentaire à la prise en charge de la douleur par la musicothérapie	p. 31
	Thérapie complémentaire à la prise en charge de la douleur par l'hypnose conversationnelle	p. 31
	Thérapie complémentaire à la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs par l'aromathérapie	p. 31
	Thérapie complémentaire à la prise en charge de la douleur et des soins palliatifs par la méditation	p. 31
	Thérapie complémentaire à la prise en charge de la douleur par le toucher	p. 31
	SERVICES À DOMICILE	
	Intégrer les solutions numériques dans les offres du SAAD : une opportunité !	P. 32
	Intégrer les solutions numériques dans les processus métiers pour un meilleur service auprès	1.52
	des personnes accompagnées	p. 32
	Les solutions numériques, une opportunité d'évolution des métiers du soutien à domicile	p. 32
	Le métier de l'aide à domicile	p. 33
	Repérage du risque de perte d'autonomie chez les personnes âgées au domicile	p. 33
	Prise en charge de la dépendance à domicile	p. 33
	Adopter la juste posture envers les aidants	p. 34
	Développer la bientraitance dans l'accompagnement à domicile	p. 34
	Gestes et postures dans l'aide à domicile	p. 34
	Mobiliser et aider au transfert les personnes dépendantes à domicile	p. 34
	Hygiène de la personne dépendante	p. 34
	Pathologies du vieillissement	p. 35
	Connaissance du handicap	p. 35
	Intervenir au domicile d'une personne atteinte de troubles du spectre autistique	p. 35
	Instant repas et équilibre alimentaire à domicile	p. 35
<b>&gt;&gt;</b>	HANDICAP EN MILIEU PROTÉGÉ	
•	Éducateur spécialisé : exercer la mission de coordination	p. 36
	Appréhender les troubles du comportement alimentaire chez les personnes en situation de handicap	p. 36
	Les bonnes pratiques d'hygiène dans le secteur médico- social	p. 36
	Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène de vie au quotidien	p. 36
	Formation bureautique à destination des travailleurs d'ESAT	p. 37

# POSTURE D'ENCADREMENT ET QUALITÉ RELATIONNELLE AU TRAVAIL

Les établissements sanitaires et médico-sociaux connaissent depuis quelques années des réorganisations importantes afin de répondre aux nouvelles exigences de l'État en termes de performance.

Mieux répondre aux besoins et attentes des patients/résidents et de leurs familles, attirer et fidéliser les salariés, garantir une stabilité financière, tels sont les enjeux pour les établissements aujourd'hui.

Ces structures doivent adapter leurs pratiques managériales. Il est donc essentiel de soutenir les cadres et les managers de proximité en leur apportant des outils d'animation d'équipe et de communication indispensables à la réalisation de leurs missions.

REF: L1 MANAGCADRE 16-D22

# MANAGEMENT POUR LES CADRES DE SANTÉ - FORMATION CERTIFIANTE



Vous animez, motivez et déléguez dans un environnement complexe. Pour cela, vous devez maîtriser votre posture et utiliser des outils efficaces. L'apport de notre formateur expert combiné à l'utilisation du Mobile Learning vous permettront d'atteindre vos objectifs.

Cette formation innovante s'appuie sur du Mobile Learning qui illustrera les apports reçus en formation présentielle et permettra aux stagiaires de consolider leurs apprentissages. Les modules sont composés d'activités de 1 à 5 minutes et proposent une alternance d'exercices permettant d'engager, d'apprendre, de s'entraîner, d'ancrer les apprentissages.

Le mobile Learning est accessible sur PC, smartphone ou tablette pendant 2 mois.

#### **PUBLICS**

#### Cadre de santé.

#### **OBJECTIFS**

Se positionner au sein de son établissement.

Repérer les enjeux liés à la fonction de cadre et identifier les responsabilités propres à la fonction.

Savoir se positionner par rapport à une équipe et par rapport à la

hiérarchie.

Savoir animer, motiver, déléguer et gérer les situations difficiles.

#### CONTENU

#### 1. La fonction de cadre de proximité

Enjeux, missions et responsabilités. Les 15 compétences clés du cadre intermédiaire.

# 2. Efficacité dans la mission de management

Adopter la bonne posture et utiliser les techniques de communication pour impacter positivement la relation.

Faire preuve d'assertivité.

Développer la cohésion et motiver son équipe.

3. Fixation des objectifs et organisation de son équipe

4. La conduite de réunions

#### 3 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

1300 € / PERS (HORS CERTIFICATION)

REF : PROGRAMME INDICATIF

# RENFORCER ET AMÉLIORER LE TRAVAIL EN ÉQUIPE DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL



Les défaillances du fonctionnement en équipe impactent l'organisation et la coordination au sein du collectif de travail.

Comprendre les enjeux de la communication et en identifier les différents aspects permettent d'entrer plus facilement en relation et de développer la capacité des équipes à travailler ensemble. Cela est d'autant plus important lorsque le travail interdisciplinaire se fait au service de la qualité de vie du patient ou du résident.

#### PUBLICS

#### Professionnel d'établissement sanitaire, social et médico-social.

#### **OBJECTIFS**

Maîtriser la règlementation en matière de qualité de vie. Identifier les points forts et les points faibles de l'interdisciplinarité.

Développer la coopération entre professionnels.

Mettre la qualité de vie du patient/résident au centre des préoccupations et de l'organisation.

#### CONTENU

Identification des différents styles et principes de communication.

Équipe pluridisciplinaire : les fondements d'une bonne cohésion d'équipe.

La coordination d'équipe : valeurs et missions de l'organisation, points forts et faibles de la pratique institutionnelle.

La place et la responsabilité de chacun dans un processus d'amélioration.

Freins au changement et déontologie professionnelle.

NOUS CONSULTER

REF: H3 COMCOL 22-B23

# MIEUX COMMUNIQUER POUR MIEUX COLLABORER DANS LE SECTEUR SANITAIRE, SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL

#### **PUBLICS**

Professionnel d'établissement sanitaire, social et médico-social.

#### **OBJECTIFS**

Connaître son propre registre de communication et savoir s'adapter à celui des autres.
Utiliser les outils de la communication non violente.
Adopter une posture professionnelle adaptée à la vie d'équipe et au contexte institutionnel.

#### **CONTENU**

Comprendre les différents styles de communication. L'assertivité comme modèle de communication à privilégier en travail social et médico-social. Les grands principes de communication. La boucle de l'écoute active. L'écoute bienveillante. Qu'est-ce que la communication non violente ?

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

**NOUS CONSULTER** 

REF: L1 MANBIE 22-A22

#### **UTILISER LA BIENVEILLANCE COMME LEVIER DE MANAGEMENT**

#### **PUBLICS**

Encadrant intermédiaire en institution : chef de service, IDEC, responsable de secteur en SAD...

#### **OBJECTIFS**

Optimiser ses compétences en matière de management.
Relever le défi de la transformation et d'accompagner le changement inhérent à toute structure.
Créer une culture de « bienveillance » au sein de l'organisation.

#### CONTENU

Les 5 styles de management.

Manager en temps de crise en tenant compte des besoins de la population du secteur sanitaire, social et médico-social.

Le chemin vers un management bienveillant.
Les 10 clés pour une cohésion d'équipe.
Convaincre sans manipuler.
Désamorcer les conflits sans violence.

Revisiter sa posture professionnelle.

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

**NOUS CONSULTER** 

REF : PROGRAMME INDICATIF

# ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ : EXERCER LA MISSION DE COORDINATION

#### PUBLICS

Éducateur spécialisé.

#### **OBJECTIFS**

Connaître les évolutions en matière de coordination, liées à l'arrêté du 20 juin 2007.

Comprendre les missions de

coordination.

Développer une communication

efficace.

Acquérir des outils et techniques de motivation et d'animation d'équipe.

#### CONTEN

Gérer son temps.

Définition et cadrage de la fonction de coordination.

Communication et posture : vers l'éducateur spécialisé "coordinateur-ressources". Coordination d'équipe : les fondements d'une équipe et son animation autour de projets.



**NOUS CONSULTER** 

**NOUS CONSULTER** 



# **CONTACTEZ-NOUS!**

Laetitia Giraud 04 76 28 26 89 cciformation@grenoble.cci.fr

www.cciformation-grenoble.fr







# DPC, DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Retrouver nos programmes sur notre site Internet ainsi que sur la plateforme de l'agence nationale du DPC.



### Le Développement Professionnel Continu (DPC)

Le Développement Professionnel Continu (DPC) est un dispositif de formation dédié aux professionnels de santé de France, initié par la loi "Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST)" en 2009 et adapté par la loi de "Modernisation du système de Santé" en 2016.

Le DPC est un dispositif règlementé, qui permet au professionnel de santé d'être acteur de sa formation en suivant un parcours répondant à son obligation triennale. À ce titre, des orientations prioritaires s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de santé, et des orientations par profession ont été définies pour la période 2023-2025.

CCI Formation est habilité par l'Agence Nationale du DPC pour accompagner les professionnels paramédicaux sur certaines de ces orientations, et favoriser ainsi l'amélioration des pratiques professionnelles et l'actualisation des connaissances.

### FORMATIONS CERTIFIANTES

REF: P5 FORMFORM 01-023

### EXERCER LA MISSION DE FORMATEUR EN ENTREPRISE - FORMATION **CERTIFIANTE**







Être formateur ne s'improvise pas ! Cette formation vous permettra d'acquérir des outils pour transférer avec efficacité votre savoir-faire et votre expertise à des personnes qui envisagent de créer ou d'étendre leurs compétences ou leurs connaissances.

#### **PUBLICS**

Personne amenée occasionnellement à concevoir et animer une action de formation en entreprise et dont ce n'est pas la mission principale.

#### **OBJECTIFS**

Acquérir les méthodes d'analyse d'une demande de formation. Développer ses capacités professionnelles de conception. d'animation et d'évaluation des actions de formation.

#### **CONTENU**

Diagnostic de son profil de formateur. Principes fondamentaux de la pédagogie pour

Conception d'une action : identification des besoins, définition des objectifs, élaboration du programme et évaluation. Techniques d'animation.

Cette formation est accompagnée d'un module de mobile-learning accessible en ligne pendant 2 mois.

#### 4 IOURS

▶6, 7, 27 ET 28 MAI 2024 ▶4, 5, 25 ET 26 NOVEMBRE 2024

1 420 € / PERS

REF: P5 TUTORATIDE 19-C23

### TUTORAT DES ÉTUDIANTS INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS - FORMATION **CERTIFIANTE**



#### **PUBLICS**

Tuteur d'étudiants infirmiers et aidessoignants.

#### **OBIECTIFS**

Acquérir des repères pour construire un projet d'encadrement des étudiants en soins infirmiers et des élèves aides-soignants de l'accueil au bilan final de stage. Définir et connaître les différents champs d'activité du tuteur : pédagogique, organisationnel et de socialisation / professionnalisation. Construire des outils simples et opérationnels pour exercer sa mission de tutorat. Favoriser la posture réflexive des étudiants.

#### **CONTENU**

Les rôles et responsabilités de chaque acteur dans la formation infirmier et aides-soignants. La situation de soins et le développement des compétences.

Parcours de l'étudiant, progression et traçabilité. Développement de la réflexivité de l'étudiant. L'évaluation : posture et évaluation des compétences.





3 JOURS **NOUS CONSULTER** 

870 € / PERS
ORS CERTIFICATION







# CHARTE H+

Un référent formé et à votre écoute. une équipe sensibilisée à l'accueil du handicap, la prise en compte de vos besoins en termes d'adaptations pédagogiques.

CCI Formation Grenoble, un établissement engagé dans le développement des compétences des personnes en situation de handicap!

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

Jean-François Dubois - 04 76 28 29 67 jeanfrancois.dubois@grenoble.cci.f







REF: O1 PRAP2S 12-E22

# ACTEUR PRAP 2S : PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AIDÉES A LA MOBILITÉ





La formation a pour vocation de permettre aux salariés de devenir "acteurs" de leur propre prévention. Depuis 2023, la formation d'acteurs PRAP 2S est complétée par un module spécifique à l'Accompagnement à la Mobilité des personnes (ALM).

A l'issue de la formation, le "certificat d'acteur PRAP 2S" délivré par l'INRS est remis à chaque participant. L'actualisation des compétences d'Acteurs PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour maintenir la validité du certificat.

La formation « Acteur PRAP 2S » peut s'inscrire dans une démarche de formation sur-mesure. La démarche PRAP 2S a pour objectif d'accompagner les structures dans leur prévention à partir d'analyse de poste jusqu'à la production, en collaboration avec les acteurs PRAP 2S, d'un compte rendu reprenant les risques observés, les analyses effectuées et les axes d'amélioration proposés.

#### **PUBLICS**

Tout salarié du secteur sanitaire et médico-social souhaitant être acteur PRAP 2S.

#### **OBJECTIFS**

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.

Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention.

Rechercher des pistes
d'amélioration des conditions
de travail, en y intégrant les
principes généraux de prévention,
les principes de sécurité et
d'économie d'effort.
Adopter les bonnes pratiques et
les gestes appropriés à la tâche à

effectuer. Accompagner la mobilité de la personne aidée. Prendre soin de soi et de la

personne aidée en situation d'accompagnement à la mobilité. Mobiliser les aides techniques disponibles lors d'accompagnement à la mobilité. CONTENU

Les atteintes à la santé et leurs conséquences. La place de l'activité physique dans la situation de travail.

Le fonctionnement du corps humain. La relation entre poste de travail et activité physique.

Les principes de prévention et d'aménagement dimensionnel des postes de travail. Les principes de base de sécurité physique et

d'économie d'efforts. La notion d'accompagnement à la mobilité des personnes (ALM).

Application des principes d'accompagnement à la mobilité des personnes.

4 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

#### **NOUS CONSULTER**

REF: O1 MACPRAP2S 21-B22.

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES ACTEUR PRAP 2S – MAC ACTEUR PRAP 2S

Cette formation permet de réactiver les compétences des salariés déjà formés et certifiés acteur PRAP 2S et de maintenir la dynamique dans la démarche de prévention.

Depuis 2023, la formation d'acteurs PRAP 2S est complétée par un module spécifique à l'Accompagnement à la Mobilité des personnes (ALM).

La formation construite sur les mêmes séquences que la formation initiale se base sur le retour d'expériences des acteurs PRAP et sur la réactualisation des acquis.

L'actualisation des compétences d'Acteurs PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour maintenir la validité du certificat.

#### **PUBLICS**

Acteur PRAP 2S.

#### **OBJECTIFS**

Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur PRAP 2S. Maintenir et actualiser ses compétences d'accompagnant à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et des autres.

#### **CONTENU**

Retour d'expériences sur le rôle et les activités de l'acteur PRAP 2S.

Actualisation des notions nécessaires au rôle d'acteur PRAP 2S.

Rappels sur le principe d'accompagnement à la mobilité des personnes aidées.

Retour d'expérience sur la mise en œuvre d'accompagnement à la mobilité des personnes aidées (ALM).

Actualisation et application des principes de prévention.





2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

**NOUS CONSULTER** 

# FORMATIONS RÈGLEMENTAIRES, QUALITÉ, SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

REF : PROGRAMME INDICATIF

# L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ EN STRUCTURE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE



Comprendre et intégrer le nouveau référentiel d'évaluation de la qualité de la Haute Autorité de Santé (HAS).

#### **PUBLICS**

Directeur, cadre de services, référent qualité, professionnel acteur de la démarche qualité de structures médico-sociales.

#### **OBJECTIFS**

Comprendre le nouveau référentiel de l'HAS. Comprendre les critères et

l'articulation du référentiel. S'approprier les méthodologies d'évaluation.

Se préparer à l'évaluation. Mettre en place des autoévaluations conformes aux exigences du référentiel. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

#### CONTENU

Comprendre les nouvelles exigences réglementaires.

Comprendre le référentiel d'évaluation. Appréhender les outils et les méthodes d'évaluation.

Se préparer à l'évaluation.

Initier une démarche d'amélioration continue de

Appréhender les étapes à venir.



#### **NOUS CONSULTER**

REF : PROGRAMME INDICATIF

## PILOTER LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

#### **PUBLICS**

Directeur de structure, cadre administratif et cadre de santé.

#### **OBJECTIFS**

Faire le lien entre les exigences réglementaires et les objectifs de management de la qualité. Connaître le contenu du projet d'établissement. Échanger sur les pratiques.

#### **CONTENU**

Le contexte légal : la loi de 2002. Les grands principes de la qualité et leur utilisation dans le management quotidien. Les outils propres au secteur médico-social. Le contenu et les objectifs du projet d'établissement.



**NOUS CONSULTER** 

REF : PROGRAMME INDICATIE

# LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE VIE INDIVIDUALISÉ



Directeur de structure et collaborateur impliqué dans la mise en œuvre du projet.

#### **OBJECTIFS**

Acquérir la démarche et les outils. Mettre en place et suivre des projets de vie individualisés. Évaluer les projets de vie, améliorer les pratiques de manière continue.

#### **CONTENU**

Analyse des pratiques. Définition et sens du projet de vie individualisé. Spécificités de l'accompagnement dans les démences ou handicaps psychiques lourds. Les étapes de la co-construction. Définition d'axes amélioration.



**NOUS CONSULTER** 







# **FORMEZ-VOUS EN LANGUES**

- 1. Testez-vous gratuitement sur notre site
- 2. Déterminez votre niveau
- 3. Formez-vous
- 4. Certifiez vos nouvelles compétences

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

Estelle Secondino 04 76 28 27 57 e.secondino@grenoble.cci.fr





REF : PROGRAMME INDICATIF

### LES TRANSMISSIONS CIBLÉES : GARANTIR LA CONTINUITÉ DES SOINS



Lors des changements d'équipes soignantes, les transmissions permettent de communiquer toutes les informations reçues afin d'assurer la continuité et la qualité des soins pour un patient ou un résident. Il peut s'agir de transmissions écrites et de transmissions orales qui doivent être opérationnelles et claires. Cette formation permettra aux professionnels d'harmoniser les pratiques, d'améliorer les transmissions en synthétisant efficacement et de manière efficiente les informations importantes concernant le patient ou le résident.

#### **PUBLICS**

# Personnel soignant.

# **OBJECTIFS**

#### Comprendre la méthode des transmissions ciblées. Apprendre à transmettre des

informations.

Définir un support de transmission.

#### **CONTENU**

Savoir identifier et analyser le sens de la transmission.

Construire et rédiger des transmissions. Définir et cibler un support de transmission. Créer des outils personnalisés pratiques.

#### **NOUS CONSULTER**

REF: Q6 INFECSOIN 20-C23

# PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS ET QUALITÉ **DES SOINS**

#### **PUBLICS**

#### **OBJECTIFS**

#### Personnel soignant.

Comprendre les mécanismes de l'infection.

Connaître les précautions standards et complémentaires. Savoir quand appliquer les précautions complémentaires d'hygiène.

#### **CONTENU**

Les mécanismes de l'infection. Les précautions standards. Les infections associées aux soins.

Travaux dirigés à partir de situations cliniques.

2 JOURS

**) 23 ET 24 SEPTEMBRE 2024** 

630 € / PERS

REF : PROGRAMME INDICATIF

## METHODE RABC EN BLANCHISSERIE



#### **PUBLICS**

#### Professionnel du service lingerie blanchisserie en structure.

#### **OBJECTIFS**

Réaliser un état des lieux des pratiques des participants. Rappeler les enjeux du risque infectieux lié au linge. Identifier les modes de fonctionnement en visitant la blanchisserie. Consolider les méthodes d'analyse et de maîtrise du risque en blanchisserie.

#### **CONTENU**

Rappel de microbiologie. Le circuit du linge. Notions d'hygiène. La méthode RABC : les 7 principes et les niveaux de risque. Le manuel RABC.

Le suivi et les enregistrements.

### Visiter la blanchisserie :

Diagramme des flux. Postes de travail et enjeux d'hygiène. Observation critique de la documentation existante (protocole). Préconisations et amélioration des protocoles existants.

#### **NOUS CONSULTER**

**NOUS CONSULTER** 





## **RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES DE FORMATION** EN SANTÉ, MÉDICO-SOCIAL ET SERVICES À LA PERSONNE!

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

LAETITIA GIRAUD - 04 76 28 26 89 — laetitia.giraud@grenoble.cci.fr



### HYGIÈNE DES LOCAUX ET BIONETTOYAGE



Le personnel d'entretien des locaux.

#### **OBJECTIFS**

Prendre conscience de l'importance du respect des règles d'hygiène. Prendre conscience des risques liés à l'utilisation des produits utilisés pour le nettoyage et la désinfection. Valider et améliorer les protocoles d'entretien existants. Revoir les techniques de nettoyage.

Réfléchir à des pistes d'amélioration.

#### **CONTENU**

Éléments d'hygiène. Hygiène des locaux.

Le nettoyage, la désinfection. Les produits utilisables.

Procédés de nettoyage et de désinfection. Valider les pratiques en place et les modes opératoires.

Réfléchir à des pistes d'amélioration.



**NOUS CONSULTER** 

REF : PROGRAMME INDICATIF

# FORMATION ACTION AUX NOUVELLES NORMES D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE **ET AU PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE**

Formation-action avec la réalisation d'un audit (durant le temps de travail) et accompagnement des agents dans la mise en place et la rédaction de procédures et documents indispensables à l'application des normes d'hygiène.



**PUBLICS** 

Personnel de cuisine, responsable de cuisine et responsable qualité.

#### **OBJECTIFS**

Analyser sur le site les pratiques des agents et l'organisation de leur travail en cuisine pendant la préparation des repas. Redéfinir les points clés des normes d'hygiène et leur application concrète en cuisine centrale. Connaître les exigences réglementaires en matière de sécurité des aliments. Réunir et rédiger les documents nécessaires à la mise en place du

Les toxi-infections alimentaires collectives. La méthode HACCP, outils de maîtrise de la sécurité alimentaire.

Les prérequis, préalables à l'application du plan HACCP.

Hygiène du personnel. Hygiène des aliments.

Les obligations réglementaires.

**NOUS CONSULTER** 

REF: 02 ALIDUR 22 B-23

#### ALIMENTATION DURABLE ET LOI EGALIM EN EHPAD

plan de maîtrise sanitaire.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et personnel de restauration (cuisine et service hôtelier).

#### **OBJECTIFS**

Connaître la réglementation en vigueur.

Analyser les pratiques dans son service et définir les priorités dans cette mise en œuvre.

Connaître des outils et les méthodologies nécessaires à la mise en place de cette démarche et à son

évaluation.

#### **CONTENU**

Qu'est-ce qu'une alimentation durable et de qualité?

Lutte contre le gaspillage alimentaire. Approvisionnement en produits de qualité. L'origine des produits.

État des lieux de l'existant et amélioration des pratiques.

Outils et méthodologie.

**NOUS CONSULTER** 

1 IOUR

315 € / PERS







# UN PROJET DE FORMATION **SUR MESURE?**

**CCI Formation élabore avec** vous la mise en œuvre de votre projet sur mesure, adapté à la problématique de votre établissement.

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

LAETITIA GIRAUD - 04 76 28 26 89 laetitia.giraud@grenoble.cci.fr







REF: 01 SST20-H23

#### **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - SST**

#### **PUBLICS**

Personne devant exercer la fonction de sauveteur secouriste du travail dans l'entreprise.

#### **OBJECTIFS**

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail. Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

#### **CONTENU**

Situer le sauveteur secouriste du travail. Être capable de réaliser une protection adaptée. Prévenir les situations dangereuses au travail. Examiner la victime. Alerter ou faire alerter. Secourir la victime.

Cas pratiques et mises en situation.



#### 2 JOURS

**▶8 ET 9 FÉVRIER 2024 98 ET 9 AVRIL 2024** >30 ET 31 MAI 2024 ▶12 ET 13 SEPTEMBRE 2024 ▶7 ET 8 NOVEMBRE 2024 9 ET 10 DÉCEMBRE 2024

#### 250 € / PERS

REF: 01 MACSST20-E23

### RECYCLAGE SAUVETEUR-SECOURISTE DU TRAVAIL (MAC - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES)

Personne chargée d'administrer les premiers secours dans l'entreprise avant validé sa carte de SST.

Maintenir et actualiser ses compétences Retour sur expérience. de Sauveteur Secouriste du Travail. Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail. Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

Synthèse.

Resituer le rôle de SST. La prévention. Actualisation des compétences et réapprentissage des gestes.

Secourir.

Cas pratiques et mises en situation.

Synthèse.



#### 1 IOUR

- ▶16 FÉVRIER 2024
- 4 JUIN 2024
- **▶16 SEPTEMBRE 2024**
- ▶25 OCTOBRE 2024
- ▶4 NOVEMBRE 2024
- 3 DÉCEMBRE 2024

150 € / PERS

REF : PROGRAMME INDICATIF

# FORMATION INCENDIE EN RÉALITÉ VIRTUELLE

#### **PUBLICS**

Toute personne travaillant dans un établissement recevant du public de Type "U" (structures de soins) et de Type "J" (maison de retraite, accueil personnes handicapées).

#### **OBJECTIFS**

Acquérir les bons réflexes en cas d'incendie. Répondre aux obligations réglementaires dans les établissements recevant du public (cf. Art U43 et J35) et du code du travail (cf. Art R4227-39).

#### **CONTENU**

Principe de sécurité en établissements de santé. Les bonnes pratiques de sécurité en établissements de santé. Phénomènes physiques du feu et dangers des fumées.

Différents moyens de 1er secours et leurs précautions d'emplois.

Déclencher l'alarme et donner l'alerte aux secours

L'accueil des secours.

Immersion en réalité virtuelle.





#### **NOUS CONSULTER**

**NOUS CONSULTER** 







# RETROUVEZ

tous les programmes de formation en santé, médico-social et services à la personne

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

Laetitia Giraud 04 76 28 26 89 laetitia.giraud@grenoble.cci.fr











# **FORMEZ-VOUS AU PLUS PRÈS DE VOTRE RÉALITÉ!**

**CCI Formation yous accueille dans** ses nouveaux locaux et dans sa nouvelle salle santé équipée de matériel médicalisé qui vous permettra de mettre vos apprentissages en pratique.

- Lit médicalisé
- **▶** Fauteuil roulant
- Verticalisateur
- Draps et planches de transfert
- Mannequins hygiène....

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

Laetitia Giraud 04 76 28 26 89 laetitia.giraud@grenoble.cci.fr















# RELATION D'AIDE ET TECHNIQUES DE SOINS

REF: O6 ETHIBIENT 23-A23

# PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE ET PRÉVENIR LA MALTRAITANCE DANS LA PRATIQUE DU SOIN ET DE L'ACCOMPAGNEMENT



La bientraitance est une démarche globale dans la prise en charge du patient/résident et de l'accueil de son entourage. Elle vise à promouvoir le respect des droits, des libertés, des besoins du patient/résident et de son écoute, tout en prévenant la maltraitance. L'institution et les professionnels interagissent donc pour favoriser le développement de la bientraitance du patient/résident et faire du signalement un réflexe commun.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et non soignant en structure sanitaire et médico-sociale.

#### **OBJECTIFS**

S'approprier les concepts de bientraitance.

Prendre conscience des risques de maltraitance.

Améliorer la communication

tripartite.

Appréhender la réglementation et ses impacts sur les pratiques professionnelles.

Développer les connaissances liées à la bientraitance.

Proposer des actions préventives et travailler sur un projet de bientraitance.

#### **CONTENU**

Connaître le contexte législatif, sanitaire et médico-social de la bientraitance. Reconnaître les situations de vulnérabilité et de dépendance.

Repérer les risques de maltraitance. Identifier les situations de maltraitance :

- Au niveau du soignant.
- Au niveau de l'équipe.
- Au niveau institutionnel.

Appliquer les principes éthiques, déontologiques et le droit du patient/résident. Développer une relation tripartite « patientsrésidents/familles/soignants » plus vivante et plus respectueuse.

Favoriser et développer la « bientraitance » dans l'institution.

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q6 PSYCHONCO 20-C23

#### **PSYCHO-ONCOLOGIE**

Le développement de la psycho-oncologie répond essentiellement à la nécessité de prévenir et traiter les répercussions négatives de la maladie cancéreuse sur le psychisme du patient et de son entourage. Cette formation a pour objectif de permettre aux soignants de mieux comprendre les impacts de la maladie pour un patient atteint de maladie grave afin de proposer un accompagnement adapté.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant.

#### **OBIECTIFS**

Identifier les attitudes et sentiments du patient atteint de maladie grave.

Échanger sur le sens de l'accompagnement des personnes atteintes d'un cancer. Développer sa compétence

psychologique pour accompagner le patient dans le respect de son

identité.

#### CONTENU

inconditionnelle.

Réflexion autour du sens de l'accompagnement des personnes atteintes de cancer.

Le deuil à vivre : travail de deuil de la personne atteinte de cancer.

Comment la personne atteinte de cancer témoigne-t-elle de ce travail de deuil? Outils et repères pour être à l'écoute et dans le respect de ce que ressentent les personnes atteintes de cancer : les conditions d'une bonne écoute, attitude de considération positive

Le travail en équipe pluridisciplinaire autour du malade atteint de cancer.

2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q6 RISQQSUICID 13-G23

# REPÉRER ET PRÉVENIR LE RISQUE SUICIDAIRE DU PATIENT

Le Haut Conseil de Santé publique recommande que les professionnels de santé puissent être formés au "repérage de la crise suicidaire et à la prévention de ce risque chez les personnes à risque". Cette priorité fait également partie des mesures de la feuille de route du Comité Stratégique de la Santé Mentale et de la Psychiatrie.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant.

#### **OBJECTIFS**

Améliorer la compréhension du patient présentant un risque

suicidaire.

Analyser et évaluer la souffrance et

la détresse.

Identifier les situations à risques. Proposer des actions préventives en pluridisciplinarité.

#### **CONTENU**

Les enjeux de santé publique.

La crise suicidaire.

Facteurs psychiques et caractéristiques personnels associés à l'acte suicidaire. Signes précurseurs et indicateurs du risque suicidaire.

La prise en charge pluridisciplinaire.

# 1 JOUR

**NOUS CONSULTER** 

REF: Q6 PECDOUL 11-F23

#### AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

Les professionnels soignants sont bien souvent les premiers confrontés à la plainte du patient et donc les premiers acteurs de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur. Cette formation leur permettra de mieux comprendre les mécanismes de la douleur et d'adapter leur prise en charge.

**PUBLICS** 

#### **OBJECTIFS**

Personnel soignant.

Identifier la douleur et cerner le concept de sa prise en charge. Évaluer la douleur avec les outils adaptés.

Reconnaître les douleurs induites. Intégrer la législation et les recommandations encadrant la prise en charge de la douleur. Reconnaître les différents traitements médicamenteux et non

médicamenteux.

#### **CONTENU**

Cadre législatif, plan douleur.
Physiologie et différents types de douleur.
Échelles d'évaluation : auto et hétéroévaluation.
Prise en charge des douleurs induites.
Traitements médicamenteux et non
médicamenteux.

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q6 ACCMAL 12-J23

#### PRISE EN CHARGE PALLIATIVE ET ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

Le personnel soignant accompagne les résidents/patients en fin de vie ainsi que leurs familles. Ce sont des moments difficiles à vivre pour tous.

Il est fondamental aujourd'hui de développer les connaissances des professionnels sur les droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie. Anticiper les besoins de prise en charge palliative permettra aux résidents/patients de vivre ces derniers moments dans un confort physique et psychologique maximal.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant ou en relation d'aide.

#### **OBJECTIFS**

Connaître le cadre légal des soins palliatifs en France. Intégrer le sens et l'éthique des soins palliatifs. Clarifier la sémantique : fin de vie et soins palliatifs. Savoir décoder les sentiments, les attitudes et les réactions des personnes en fin de vie. Acquérir des outils permettant une meilleure qualité d'écoute et d'accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs familles. Savoir se positionner dans la relation triangulaire personne soignée/famille/soignants. Analyser ses propres sentiments, attitudes et craintes par rapport à la mort afin de les surmonter. Se protéger de l'épuisement professionnel. Identifier les besoins de la personne en fin de vie afin d'apporter les réponses les plus adaptées. Évaluer et contrôler la douleur. Développer des soins centrés sur

le confort, le respect et la qualité

de la vie de la personne.

et en réseau.

Travailler avec les ressources locales et territoriales. Transmettre et développer la culture du soin palliatif en équipe

## CONTENU

L'évolution des soins palliatifs. Identifier les patients en soins palliatifs et ceux en fin de vie.

Connaître le cadre législatif de la prise en charge.

Savoir décoder les sentiments, les attitudes et les réactions des personnes en fin de vie. Analyser ses propres sentiments, attitudes et craintes par rapport à la mort afin de les surmonter.

Savoir se protéger de l'épuisement professionnel.

Identifier les besoins de la personne en fin de vie afin d'apporter les réponses les plus adaptées.

Évaluer et contrôler la douleur. Développer des soins centrés sur le confort, le

respect et la qualité de la vie de la personne :

- Les soins en phase terminale.
- La sédation.

Coordonner les parcours de prise en charge. Transmettre et développer la culture du soin palliatif en équipe et en réseau.
La place des accompagnants : que mettre en place, comment, lieu et temps ?
Connaître les associations dédiées à l'accompagnement, les sites et applications. Travailler sur des axes d'amélioration des pratiques individuelles et collectives.

3 IOURS

▶13, 14 ET 15 MAI 2024

REF: Q6 ADDICT 20-C23

## ACCOMPAGNER LES PERSONNES PRÉSENTANT DES CONDUITES ADDICTIVES

Les addictions restent un problème de santé publique majeur, dont les impacts sont multiples : sanitaires, médicaux et sociaux. La prise en charge de personnes présentant une conduite addictive nécessite dans un premier temps d'appréhender d'une manière précise le concept d'addiction afin d'optimiser la stratégie thérapeutique et la relation d'aide.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant ou en relation d'aide.

#### **OBJECTIFS**

Connaître les principales addictions, leurs conséquences et la problématique de la personne devenue dépendante. Échanger sur les pratiques et définir en équipe une prise en charge adaptée. Connaître les principaux dispositifs dans le domaine du soin et de la prévention afin de travailler en réseau.

Accompagner le patient en situant sa place dans le processus

**CONTENU** 

Etiologie et types d'addictions. Mécanismes en jeu et signes évocateurs. Implication pour l'individu et son entourage. Acteurs, relais et moyens d'accompagnement. 2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q6 STRESSBURN 20-C23

## PRÉVENTION DU STRESS ET DE L'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Personnel soignant et non soignant.

**OBJECTIFS** 

thérapeutique.

Identifier le stress, reconnaître ses indicateurs. Comprendre et prévenir le "burn-out".

Identifier et optimiser ses ressources personnelles, développer des stratégies et des techniques pour gérer les situations difficiles, découvrir et développer son potentiel.

Neurophysiologie et mécanismes du stress. Les étapes et symptômes du Syndrome d'Épuisement Professionnel du Soignant (SEPS). Les moyens de prévention individuels et collectifs. Outils et techniques pour se ressourcer.

2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q7 TMSMOBIL20-C23

#### PRÉVENTION DES TMS DANS LE CADRE DE MOBILISATION DE PERSONNES

Les troubles musculo-squelettiques touchent tous les secteurs d'activité. Dans un souci de travailler sur ces risques, cette formation s'inscrit dans une démarche de prévention : elle vise à sensibiliser les professionnels sur les techniques de mobilisation des patients leur permettant d'assurer cette mission avec le maximum de confort pour eux-mêmes et les patients/résidents.

#### **PUBLICS**

Agent de service hospitalier, personnel soignant, aide à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Protéger son corps dans sa pratique professionnelle. Connaître les techniques de mobilisation de personnes. Utiliser les aides humaines et les aides techniques.

Adapter ses acquis en fonction des situations et selon les personnes.

#### CONTENU

Les règles pour mettre son corps en sécurité, dans sa vie personnelle et professionnelle. Alignement vertébral, préhension, appui, transfert.

Évaluation du potentiel de la personne aidée et techniques de mobilisation.

Manutention et aides techniques : mises en situation sur matériel médicalisé.

2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS





RETROUVEZ TOUS LES PROGRAMMES DE FORMATION EN SANTÉ, MÉDICO-SOCIAL ET SERVICES À LA PERSONNE!

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

LAETITIA GIRAUD - 04 76 28 26 89 — laetitia.giraud@grenoble.cci.fr







REF: Q6 AGRESSVIOL 20-B23

# GÉRER LES SITUATIONS DE VIOLENCE ET D'AGRESSIVITÉ DES PATIENTS **ET DE LEUR ENTOURAGE**

Les faits d'incivilités et de violence à l'encontre des professionnels de santé sur leur lieu de travail, en établissement ou à domicile, sont toujours aussi importants comme le montre le rapport 2022 de l'Observatoire National des Violences en Santé.

Ces faits sont inacceptables et ont des conséquences délétères sur la qualité de vie au travail des professionnels de santé et par ricochet sur la qualité des soins. Les professionnels sont souvent démunis face aux patients et aux familles agressifs et violents. Ils ont besoin d'outils pour comprendre, anticiper, traiter le phénomène de violence et pour vivre ces situations avec plus de sérénité.

#### Professionnel auxiliaire médical, métiers du soin. infirmier AS - ASH.

#### **OBIECTIFS**

Définir incivilités et violences, facteurs de risques.

de l'agressivité et la violence.

Comprendre le lien entre les troubles psychiques et les troubles du comportement.

Anticiper et mettre en place des stratégies comportementales de prévention face aux conduites agressives. Adapter son attitude afin de

désamorcer ces situations. Maintenir une bonne relation soignant/soigné.

Prévenir l'usure professionnelle liée à un comportement agressif des patients et une difficulté de posture professionnelle.

Améliorer la qualité de vie au travail et la qualité des soins.

Définir les notions d'incivilité, d'agressivité et de violence.

Appréhender les notions élémentaires Acquérir les notions élémentaires de droit pénal.

#### Identifier et comprendre les mécanismes Identifier les situations pouvant engendrer des comportements d'agressivité et de violence :

- La relation aux patients.
- L'agressivité liée à certaines pathologies ou handicap.
- Identifier les signaux d'agressivité et de violence.
- Faire face à l'agressivité du patient et de sa famille et améliorer sa qualité de vie au travail.
- Désamorcer et gérer les situations de violence.
- Faire évoluer ou mettre en place les procédures internes pour garantir aux soignants des conditions de sécurité et de sûreté.
- Identification par chaque participant des attitudes à adopter ou à faire évoluer face à l'agressivité.

2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

#### REF: 06 RAISONCLI 19-C23

# LE RAISONNEMENT CLINIQUE AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES SOINS

Dans un contexte de rationalisation des moyens et de demande d'efficience, il apparaît que l'analyse des situations cliniques de manière fiable et rapide participe à une meilleure prise en charge des patients et par conséquent une meilleure qualité de soins. Le raisonnement clinique, l'identification pertinente des problèmes de santé, leur priorisation orientent et personnalisent la prise en soin des patients.

#### Personnel soignant, AS et IDE.

S'approprier les outils méthodologiques du raisonnement

clinique.

Expliciter son raisonnement. en situation simulée.

Reconnaître la plus-value dans la prise en soin des personnes soignées.

Le raisonnement clinique : définition, objectifs. Les étapes et les moyens pour raisonner. Atelier d'expérimentation : à partir d'une situation clinique, recherche d'indices permettant de Expérimenter avec précision les outils formuler une hypothèse diagnostique. Mises en situation.

1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

#### REF: Q6 PLAIE 13-G23

## PLAIES ET CICATRISATION: PRISE EN CHARGE ET SUIVI DES PATIENTS **PORTEURS DE PLAIES CHRONIQUES**

Les plaies représentent une problématique de santé majeure sur la qualité de vie des patients. Le processus de prise en charge d'une plaie comporte différents niveaux d'analyse. L'amélioration de la pertinence de la situation globale du patient permettra une efficience des stratégies thérapeutiques dans la prise en charge des plaies. L'innovation dans la prise en charge tout en préservant la qualité des soins est aussi un enjeu très important.

#### Personnel soignant.

Définir le cadre législatif de la prise en charge des plaies.

Connaître les notions de base en matière d'anatomo-physiologie de la peau et les bases de la cicatrisation. Aborder la plaie : évaluation et prise

en charge.

Connaître les principaux dispositifs médicaux.

Adapter le traitement au pied diabétique. chronique. Prendre en charge les ulcères des membres inférieurs.

et technologies nouvelles.

#### **CONTENU**

Définir le cadre.

Connaître les notions de base en matière d'anatomophysiologie de la peau et les bases de la cicatrisation.

Évaluer et prendre en charge. Choisir le pansement.

Prise en charge global de l'escarre.

Maîtrise de la prévention et du traitement

"physiopathologie".

Soigner la plaie du pied diabétique. Adapter le traitement au type de plaie. Éduquer un patient porteur d'une maladie

Obtenir une compliance au traitement. Prendre en charge les ulcères des membres inférieurs. Prise en charge de la plaie chronique, Intégrer les technologies nouvelles dans la prise en charge des plaies chroniques.

#### 2 JOURS

▶7 ET 8 OCTOBRE 2024

REF: Q7 RELAIDE 12-G23

#### LA COMMUNICATION DANS LA RELATION D'AIDE

#### **PUBLICS**

#### **OBIECTIFS**

Personnel soignant.

Prendre conscience de sa propre

manière de communiquer et d'écouter.

Développer des compétences

relationnelles.

Utiliser les techniques de la relation d'aide dans son quotidien

professionnel.

L'accompagnement des patients et de leur entourage dans un contexte de maladie et de handicap.

L'écoute active dans la relation d'aide. Les techniques d'entretien et la posture

professionnelle.

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

#### 630 € / PERS

REF: Q7 ECRITMEDICO 16-C23

# LES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

#### **PUBLICS**

#### Personnel soignant et éducatif.

Acquérir une meilleure connaissance du cadre juridique et règlementaire des écrits dans le

respect du droit de l'usager. Améliorer ses techniques de rédaction en vue de transmissions

efficaces.

**OBJECTIFS** 

#### **CONTENU**

Cadre légal des écrits. Traçabilité des actes soignants. Secret professionnel, secret médical, confidentialité et devoir de réserve. Recueil d'information et contextualisation. Rédaction et structuration du texte.

Formulation des objectifs.

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q6 PSYCHOSE 12-E23

# ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS/RÉSIDENTS PRÉSENTANT DES TROUBLES **PSYCHIATRIQUES**

#### **PUBLICS**

#### Personnel soignant et éducateur spécialisé.

#### **OBJECTIFS**

Donner du sens aux symptômes et comportements des patients. Effectuer la prise en charge thérapeutique des patients selon les différentes données psychopathologiques.

#### **CONTENU**

Troubles psychiques: symptômes associés. Prendre soin.

Être à l'écoute et communiquer : empathie, congruence.

La triangulation : équipe / personne accueillie /

Le travail en équipe : le partage, le soutien, les tensions, les incompréhensions.

▶14 ET 15 OCTOBRE 2024

2 IOURS

630 € / PERS

REF: Q6 SOIGNUIT 10-D23

### **ÊTRE SOIGNANT LA NUIT**

#### **PUBLICS**

# Personnel soignant.

Clarifier la spécificité du travail de

**OBJECTIFS** 

Prendre en compte les besoins de la personne soignée la nuit. Rechercher la complémentarité des soignants le jour et la nuit. Gérer les situations difficiles.

#### **CONTENU**

Le vécu des personnes soignées durant la nuit. Rôle et fonction du soignant la nuit.

Gérer les situations difficiles. La législation.

La complémentarité des soignants de jour et de

Apprendre à se ressourcer.

#### 2 IOURS

▶14 ET 15 OCTOBRE 2024

# **AMÉLIORER LA RELATION AUX FAMILLES**

#### **PUBLICS**

Personnel de structure sanitaire, sociale et médicosociale.

#### **OBJECTIFS**

Se positionner en tant que professionnel dans les relations avec les familles.

Mieux comprendre les réactions des familles.

Prévenir et gérer les situations conflictuelles.

#### **CONTENU**

Sentiments et attitudes des familles. Le rôle des soignants : trouver la juste distance dans la triangulation soigné - soignant - famille. Les moyens à mettre en œuvre pour améliorer l'accompagnement des familles.

**2 IOURS** 

▶7 ET 8 NOVEMBRE 2024

630 € / PERS

REF: Q6 TOUCHSOIN 04-123

#### LA PLACE DU TOUCHER DANS LA RELATION DE SOINS

#### **PUBLICS**

#### **OBIECTIFS**

Personnel soignant. Développer des compétences dans

l'écoute non verbale.

Intégrer des techniques de toucher

relationnel dans la pratique professionnelle.

. Écouter et soulager une douleur à

travers le toucher.

#### CONTENU

L'impact de la maladie, de la vieillesse sur le

schéma corporel.

La présence pure, la juste distance. Écouter, accueillir la souffrance psychique. Expérimenter différentes qualités de toucher et les

gestes d'apaisement.

3 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

870 € / PERS

REF: Q6 TECOMPLDOUL 20-C23

## THÉRAPIES COMPLÉMENTAIRES DE PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

#### **PUBLICS**

#### **OBJECTIFS**

Personnel soignant.

Identifier les prises en charge des douleurs induites et chroniques. Reconnaître différentes techniques de l'approche non médicamenteuse pour les développer.

Comprendre l'impact de ces

techniques.

#### **CONTENU**

Les différents types de douleur.

Le cadre législatif. La relation d'aide. Les douleurs induites.

Traitements non médicamenteux : toucher massage, hypnose, art-thérapie, aromathérapie,

méditation... Ateliers pratiques. 2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q7 JUSTDIST 17-D23

# LA JUSTE PROXIMITÉ/DISTANCE PROFESSIONNELLE

#### **PUBLICS**

# **OBJECTIFS**

Personnel soignant. Comprendre les enjeux d'une relation soignant / soigné ou

d'accompagnement.

Comprendre la nécessité du positionnement dans la relation. Établir une relation "juste" et trouver

la bonne distance dans la

relation.

Identité - Identité professionnelle - Personnalité.

Cadre de référence.

Communication verbale, non verbale et paraverbale.

Proxémie – Éducation thérapeutique – Curseur

relationnel.

Communication non violente.

1 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: O6 REFUSOIN 23-A23

# REFUS DE SOINS D'UNE PERSONNE DÉPENDANTE : QUELLE ATTITUDE **ADOPTER?**

Les soignants sont régulièrement confrontés à la problématique du refus de soins. Cette formation aura pour objectifs d'accompagner les professionnels de votre établissement en leur

apportant des outils qui leur permettront de mieux comprendre le processus psychologique de la personne ayant une maladie invalidante.



#### **OBIECTIFS**

Personnel soignant. Comprendre les enjeux d'une

relation soignant / soigné ou d'accompagnement. Comprendre la nécessité du

positionnement dans la relation. . Établir une relation "juste" et trouver la bonne distance dans la

relation.

#### CONTENII

Réfléchir aux concepts de la dépendance.

Comprendre "le pourquoi" du refus.

Réfléchir à la question de l'intérêt du soin pour la personne dépendante.

Faire face au refus : écouter, s'adapter et

coordonner.

Étude de situations concrètes.



2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

# RELATION D'AIDE ET TECHNIQUES DE SOINS - PERSONNES ÂGÉES EN INSTITUTION

REF : Q7 DENUT 04-I23

# PRÉVENTION ET DÉPISTAGE DE LA DÉNUTRITION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

#### **PUBLICS**

#### Personnel travaillant en structure d'accueil pour personnes âgées.

#### **OBJECTIFS**

Mieux appréhender les causes de dénutrition des personnes âgées et leurs conséquences. Connaître des outils et les méthodologies nécessaires à la mise en place de la démarche de prévention et de dépistage, et à son évaluation.

#### **CONTENU**

Les besoins nutritionnels et la place des repas chez les personnes âgées. La dénutrition en institution. La prévention et la renutrition.

#### 2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

#### 630 € / PERS

REF : PROGRAMME INDICATIF

# LES TEXTURES MODIFIÉES

#### **PUBLICS**

Personnel travaillant en structure d'accueil pour personnes âgées.

#### **OBJECTIFS**

Comprendre les enjeux du moment repas afin d'y intégrer les mixés. Analyser les besoins des personnes en matière de mastication, diététique et nutrition. Connaître les règles de production et d'hygiène propres aux mixés.

#### **CONTENU**

Le repas comme vecteur d'intégration. Les besoins alimentaires selon les âges et les pathologies. Les différentes textures. Outils de déstructuration et produits spécifiques.

Hygiène appliquée.

Concept du "manger main".



#### **NOUS CONSULTER**

REF : PROGRAMME INDICATIF

# APPRÉHENDER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE CHEZ LES PERSONNES AGÉES.



#### **PUBLICS**

Personnel soignant et accompagnant au repas.

#### **OBJECTIFS**

Adopter une posture d'accompagnement du repas commune entre professionnels et entre services pour assurer une cohérence dans la prise en charge. Appréhender les troubles de comportement alimentaire (TCA) chez les personnes âgées.

#### **CONTENU**

L'alimentation intuitive équilibrée. Les besoins nutritionnels. Les refus, tris, choix affirmés, allergies. Les différents TCA et leurs mécanismes d'apparition. Analyse des pratiques professionnelles actuelles. Axes d'évolution des pratiques.

#### **NOUS CONSULTER**

REF: 02 ALIDUR 22-B23

### **ALIMENTATION DURABLE ET LOI EGALIM EN EHPAD**

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et personnel de restauration (cuisine et service hôtelier).

#### **OBJECTIFS**

Connaissance de la réglementation en vigueur. Analyser les pratiques dans son service et définir les priorités dans cette mise en œuvre. Connaître des outils et les méthodologies nécessaires à la mise en place de cette démarche

#### **CONTENU**

Qu'est-ce qu'une alimentation durable et de qualité. Lutte contre le gaspillage alimentaire. Approvisionnement en produits de qualité. L'origine des produits. État des lieux de l'existant et amélioration des pratiques. Outils et méthodologie.

#### 1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

REF: 07 ACCANIM 20-C23

# L'ANIMATION AU COEUR DU PROJET DE VIE DE LA PERSONNE ÂGÉE

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et non soignant.

#### **OBIECTIFS**

et à son évaluation.

envies, son environnement. Définir les différentes techniques d'accompagnement. Donner du sens à l'accompagnement en l'intégrant au projet de vie. Expérimenter les différentes approches de l'activité.

Connaître le public, ses besoins, ses

#### **CONTENU**

La personne âgée, ses besoins, ses envies, son rôle social et son environnement. Savoir-être, savoir-faire et communication au cœur de l'accompagnement. Le rythme et le temps dans l'accompagnement.

Cohérence entre projet d'animation et projet de Création de fiches d'activités selon différentes

approches (relationnelle, environnementale, sensorielle, motrice...).

#### 2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q7 RECITVIE 21-B23

### **RECUEIL DE RÉCIT DE VIE**

Les personnes accueillies en établissements sociaux ou médico-sociaux arrivent en institution avec leur histoire. Le récit de vie peut se concevoir comme une manière de sauvegarder son passé, de le relier au présent et de donner du sens à sa vie. Il se révèle aussi être un moyen pour tisser des liens et consolider une éventuelle transmission entre les générations. Le récit de vie redonne de la valeur à une personne par l'écoute et la prise en compte de sa parole.

#### **PUBLICS**

#### Toute personne en charge d'atelier d'animation, personnel soignant.

#### **OBJECTIFS**

Savoir écrire sa propre histoire. Savoir recueillir la parole de celui qui se raconte. Savoir utiliser des supports pour animer un atelier récit de vie. Savoir respecter une certaine éthique et la confidentialité.

#### **CONTENU**

Pourquoi raconter sa vie ? Écrire une bribe de sa propre histoire. Recueillir la parole de l'autre. Écriture et souvenance. Éthique et déontologie. Modalités pratiques pour mettre en place un atelier récit de vie.

#### 2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

#### 630 € / PERS

REF: Q6 INTIPERSA 23-A23

## VIE AFFECTIVE ET INTIMITÉ DE LA PERSONNE ÂGÉE



Cette thématique nécessite une réflexion commune pour faire évoluer les mentalités des équipes.

# N

#### **PUBLICS**

#### Personnel soignant.

#### **OBJECTIFS**

Définir le cadre réglementaire. Comprendre les émotions et l'affectivité de la personne âgée. Identifier les impacts de certaines pathologies sur la vie sexuelle. Travailler ses représentations. Trouver des repères par rapport à ses propres perceptions.

#### **CONTENU**

Travailler sur nos représentations. Définir le cadre réglementaire. La sexualité dans la vie affective. Irrespect de l'intimité et maltraitance. L'éthique et la sexualité en établissement médico-social.

#### 2 JOURS

NOUS CONSULTER

630 € / PERS

REF: Q3 ACCALZH 07-H23

# ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU DE MALADIES APPARENTÉES

Les maladies neurodégénératives (MND) sont aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Elles touchent près d'1,5 millions de personnes. Le personnel soignant des établissements est confronté à la prise en charge de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées (MAMA). Il est donc essentiel de les aider à adopter un nouveau regard sur ces pathologies, afin d'établir une relation individualisée et privilégiée avec les personnes accompagnées.

#### **PUBLICS**

#### Personnel soignant et non soignant travaillant en structure sanitaire et/ou médicosociale.

#### **OBJECTIFS**

Reconnaître la pathologie, son évolution, son retentissement. Adopter un nouveau regard sur la démence.

Identifier ses propres modes de réaction.

Établir une relation personnalisée avec les personnes souffrant de MAMA.

#### CONTENU

Les différents symptômes et comportements associés à la maladie d'Alzheimer et MAMA. Communication verbale et non verbale adaptée à ces pathologies. Les réactions et attitudes des professionnels. L'accompagnement individualisé: respect,

#### 2 JOURS

NOUS CONSULTER

630 € / PERS

confort et dignité.

REF: Q7 DEPRESSION 17-E23

### PRÉVENTION DE LA DÉPRESSION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

#### **PUBLICS**

Personnel travaillant en structure d'accueil pour personnes âgées.

#### **OBIECTIFS**

Connaître les différents types de dépression et leurs mécanismes. Identifier les signes de la dépression chez la personne âgée. Identifier un syndrome de glissement.

#### CONTENU

Les mécanismes de la dépression. Les signes de la dépression. Les différents types de dépression. Le syndrome de glissement. Les attitudes face à un résident dépressif. 2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q7 REPPERTAUTO 20-C23

## REPÉRAGE DU RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES AU DOMICILE

D'ici à 2030, les personnes âgées de 75 ans et plus passeront de 6 à 8,4 millions en France. Le souhait des personnes âgées est de demeurer à leur domicile avec une qualité de vie. Comment les professionnels de la prise en charge peuvent-ils repérer (ou anticiper) la perte d'autonomie, et comment peuvent-ils l'accompagner ?

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et en relation d'aide.

#### **OBJECTIFS**

Observer la personne accompagnée et apprécier les changements.
Alerter au regard des anomalies repérées, traiter et transmettre pour assurer la continuité de l'accompagnement.
Développer une démarche préventive au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.

#### **CONTENU**

Identifier son champ d'intervention au sein de son équipe.
Observer la personne accompagnée, apprécier les changements, identifier les anomalies.
Traiter les anomalies, transmettre les informations, assurer la continuité de l'accompagnement.

#### 1 JOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q7 MOBILNEURO 22-B23

# AIDER A LA MOBILISATION DE PERSONNES DÉPENDANTES ATTEINTES DE MALADIE NEURODÉGÉNÉRATIVES

#### **PUBLICS**

Personnel soignant.

#### **OBJECTIFS**

Approfondir les sujets des maladies neurodégénératives : Alzheimer et maladie de Parkinson. Appréhender les risques auxquels sont confrontés les professionnels. Identifier les mouvements professionnels susceptibles de déclencher des douleurs physiques.

Connaître les postures qui permettent de se protéger soi et la personne aidée.

Sécuriser les accompagnements à la marche et relevés du sol.

### CONTENU

Maladie neurodégénératives (Parkinson, Alzheimer) et prévention des chutes.

Déterminer les différents troubles de la motricité chez la personne âgée atteinte de maladie neurodégénérative. Mieux connaître la maladie de Parkinson. Considérer les capacités d'une personne en

fonction des traitements médicamenteux. Utiliser une communication adaptée. Prévenir le risque de chutes.

#### Gestes et postures

Mesurer l'impact des gestes, postures et mouvements professionnels sur la santé physique des soignants et des personnes aidées. Comprendre l'origine des douleurs physiques. Se protéger des TMS. Les techniques gestuelles adaptées aux différentes situations de travail.

Agir pour prévenir l'apparition des TMS. Prendre soin des personnes aidées. 2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

#### REF: Q7 PREVCHUT 14-D23

### **PRÉVENTION DES CHUTES**

#### **PUBLICS**

# Personnel soignant et non soignant.

#### **OBJECTIFS**

Identifier les situations à risque et les facteurs en cause dans une chute.

Aider la personne à retrouver de l'équilibre dans ses déplacements, en gérant les conséquences de la chute.

#### **CONTENU**

Le processus de vieillissement normal et pathologique.

Le malaise : conséquences, risque et prévention. Les principaux facteurs de risque et leur méthode de prévention.

#### 1 JOUR

**NOUS CONSULTER** 

#### 315 € / PERS

#### REF: Q6 CONTENT 22-B23

# PRÉVENIR LE RECOURS À LA CONTENTION EN GÉRIATRIE : BIENTRAITANCE, BONNES PRATIQUES ET MESURES ALTERNATIVES

#### **PUBLICS**

# Personnel soignant et non soignant.

**OBJECTIFS** 

Connaître le cadre législatif. Connaître les différents types de contention.

Développer une réflexion éthique autour des valeurs soignantes. Identifier les alternatives à la contention.

#### **CONTENU**

Historique et définition. Les différents types de contention.

Notion d'éthique, droit des résidents, valeurs

soignantes.

Intérêts et fausses croyances liées à l'utilisation de la contention.

Cadre légal.

Recommandations de bonnes pratiques.

Alternatives à la contention.

Implémentation, politique de réduction.

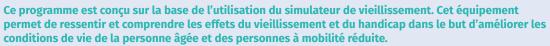
#### 2 JOURS

NOUS CONSULTER

#### 630 € / PERS

#### REF: Q7 SIMULVIE 21-B23

# MIEUX COMPRENDRE LES SPÉCIFICITÉS PHYSIQUES LIÉES AU VIEILLISSEMENT À TRAVERS LE SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT



Il permet également d'étudier la mise en place de moyens pour une meilleure adaptation de l'environnement professionnel, c'est-à-dire l'adaptation des gestes et postures en lien avec les pathologies et handicaps.



#### **PUBLICS**

#### Personnel soignant.

#### **OBJECTIFS**

Expérimenter par le simulateur de vieillissement les déficiences des personnes âgées.

Être confronté aux conséquences du vieillissement.

Améliorer la prise en charge des personnes âgées et/ou

handicapées.

#### **CONTENU**

Le vieillissement physiologique. Abord de certaines pathologies. Expérimentation du simulateur par les participants.

Échanges autour des améliorations possibles à

court terme et moyen terme.

#### 1 JOUR

NOUS CONSULTER

## 315 € / PERS

#### REF: Q7 ANIMPHYS 16-D23

# ANIMER UN ATELIER BIEN-ÊTRE PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

#### **PUBLICS**

# Personnel soignant et non soignant.

#### **OBIECTIFS**

Identifier les capacités motrices et cognitives des personnes accompagnées.

S'approprier des exercices physiques d'assouplissement, de renforcement, d'équilibre et de coordination.

Préparer et animer une séance collective.

#### CONTENU

Ressources et limites du fonctionnement du corps humain.

L'activité physique de maintien : exercices et jeux corporels, relaxation, marche.

Préparation d'une séance type : objectifs et contenu.

Animation d'une séance : accompagnement,

observation, adaptation.

## 2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

REF: Q7 HANDVIEILL 14-E23

#### HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et non soignant du secteur sanitaire et médico-social.

#### **OBJECTIFS**

Comprendre les évolutions dues au vieillissement des personnes. Analyser les conditions d'un ajustement progressif à la perte d'autonomie. Travailler sur les capacités

#### **CONTENU**

Le vieillissement et ses conséquences sociales, cognitives, organiques, sexuelles, motrices. L'impact du vieillissement sur les différentes formations de handicap (psychique, cognitif, moteur, sensoriel).

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q6 HYGAGE 16-D23

## TECHNIQUES D'HYGIÈNE ET SOINS DE CONFORT CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

#### **PUBLICS**

Personnel soignant intervenant auprès de personnes âgées.

#### **OBIECTIFS**

cognitives.

Connaître les règles d'hygiène. Accompagner la personne âgée dans les soins de confort et l'hygiène au quotidien. Appréhender les aspects relationnels.

#### **CONTENU**

Rappels sur la dépendance. Les microbes. Les précautions. Les techniques d'hygiène corporelle. L'accompagnement et le prendre soin.

#### 1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q6 DOULPERSAGE 23-A23

# AMÉLIORER L'ÉVALUATION, LE TRAITEMENT ET LA PRISE EN CHARGE **DE LA DOULEUR AIGUË CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE**

Le personnel soignant est le premier confronté au signe de la douleur et donc le premier acteur de l'évaluation et de la prise en charge de la douleur.

Les douleurs aigues doivent être traitées rapidement afin de permettre la prévention des douleurs chroniques. Les douleurs liées aux soins ou à certains examens (pansement, pose de sondes, perfusion, toilette, rééducation...) doivent aussi être identifiées afin de permettre la mise en place d'un protocole de prévention.



#### **PUBLICS**

Personnel soignant.

#### **OBJECTIFS**

Savoir identifier la douleur aiguë et cerner le concept de la prise en charge de la douleur. Être capable d'évaluer la douleur aiguë avec les outils adaptés. Reconnaître les douleurs induites. Intégrer la législation et les recommandations encadrant la prise en charge de la douleur aiguë.

Connaître les différents traitements médicamenteux.

#### **CONTENU**

Savoir identifier la douleur aiguë et ses composantes.

Connaître le cadre législatif.

Être capable d'évaluer la douleur aiguë.

Développer des capacités d'écoute, d'observation

et d'accompagnement.

Identifier les différentes prises en charge des

douleurs induites.

Connaître les différents traitements

médicamenteux.

S'adapter en fonction des situations.

2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS







### SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT

L'utilisation de cet équipement permet aux professionnels de ressentir les effets du vieillissement et de comprendre leurs impacts sur les gestes du quotidien.

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

04 76 28 29 28 cciformation@grenoble.cci.fr







# **NOS ATELIERS THÉMATIQUES EN VISIO**

Nous vous proposons plusieurs modules de 1h30 afin de vous sensibiliser aux différentes thérapies complémentaires de prise en charge de la douleur dans le cadre de l'accompagnement en fin de vie et soins palliatifs.

#### **PUBLICS**

Personnel soignant.



160 € / PERS (PAR ATELIER)

REF: Q6 LEGVIECV 22-B23

#### LA LÉGISLATION AUTOUR DE L'ACCOMPAGNEMENT EN FIN DE VIE

1 H 30

#### **OBJECTIFS**

Connaître le cadre législatif régissant les soins palliatifs.

REF: Q6 MUSICCV 22-B23

## THÉRAPIE COMPLÉMENTAIRE À LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PAR LA MUSICOTHÉRAPIE

1 H 30

#### **OBIECTIFS**

Se sensibiliser aux techniques de musicothérapie.

Se sensibiliser aux effets psychophysiologiques de la musique dans le cadre du soin.

REF: Q6 HYPNCV 22-B23

# THÉRAPIE COMPLÉMENTAIRE À LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PAR L'HYPNOSE 1H30 CONVERSATIONNELLE

#### **OBJECTIFS**

S'initier à la l'hypnose conversationnelle.

Comprendre la technique de l'induction hypnotique.

REF: Q6 MEDITCV 22-B23

# THÉRAPIE COMPLÉMENTAIRE À LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR ET DES SOINS PALLIATIFS PAR L'AROMATHÉRAPIE

1 H 30

#### **OBJECTIFS**

Découvrir l'utilisation des huiles essentielles dans le soin.

REF: Q6 MEDITCV 22-B23

# THÉRAPIE COMPLÉMENTAIRE À LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR ET DES SOINS PALLIATIFS PAR LA MÉDITATION

1 H 30

#### **OBIECTIFS**

S'initier à la méditation pleine conscience, intégrée au soin.

REF: Q6 DOUTOUCV 22-B23

# THÉRAPIE COMPLÉMENTAIRE À LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR PAR LE TOUCHER

1 H 30

#### OBIECTIFS

S'initier à l'intégration du toucher relationnel dans le soin.

# **SERVICES À DOMICILE**

# LES NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE DU MAINTIEN À DOMICILE

Les nouvelles technologies pour la santé à domicile et l'autonomie sont en développement, poussées par des offres industrielles de plus en plus nombreuses. L'implication des professionnels du soutien à domicile est quasiment une évidence pour les financeurs, pour assurer la faisabilité du déploiement des innovations et leurs articulations avec les aides « classiques », humaines, techniques ou de prévention.

Dans les projets menés en Isère, le TASDA (Technopôle Alpes Santé à Domicile et Autonomie) a développé les principes de cette articulation, travaillé de nouvelles offres de SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), mis en place des processus métier utiles au repérage des fragilités et au suivi des glissements de situations pour agir « au bon moment » et mettre en place « le bon service ».

Nous vous proposons en partenariat avec le TASDA, 3 modules de formation sur l'intégration du numérique dans les métiers des SAAD.

REF: Q8 NTADDIR 21-C23

# INTÉGRER LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES DANS LES OFFRES DU SAAD : UNE OPPORTUNITÉ!



**PUBLICS** 

Dirigeant de SAAD.

**OBJECTIFS** 

Saisir les opportunités qu'apportent les technologies numériques pour renforcer les offres actuelles et en développer de nouvelles, diversifier l'activité de la structure.

Identifier le rôle des technologies et leur complémentarité vis-àvis des aides humaines dans les métiers de soutien à domicile. **CONTENU** 

État des lieux de solutions du marché. Exemples de travaux sur les perspectives d'évolution du métier des SAAD. Exemples de nouvelles offres du SAAD. Les pistes de travail et de veille. 1 JOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF : Q8 NTADENC 21-C23

# INTÉGRER LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES DANS LES PROCESSUS MÉTIERS POUR UN MEILLEUR SERVICE AUPRÈS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



**PUBLICS** 

Responsable de secteur ou personnel en charge de l'encadrement intermédiaire dans les métiers du soutien à domicile. **OBJECTIFS** 

Identifier le rôle des technologies et leur complémentarité dans la détection de la fragilité.
Comprendre les nouvelles sources d'informations apportées par des solutions numériques.
Accompagner son équipe dans le changement de ses pratiques.

**CONTENU** 

Exemples de solutions numériques. Les processus métiers de repérage et de suivi à domicile avec les solutions numériques. Opportunités de nouvelles offres du SAAD. Les impacts métiers. 2 JOURS

NOUS CONSULTER

630 € / PERS

REF: Q8 NTADINT 21-B22

# LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES, UNE OPPORTUNITÉ D'ÉVOLUTION DES MÉTIERS DU SOUTIEN À DOMICILE



**PUBLICS** 

Intervenant à domicile.

**OBJECTIFS** 

Connaître et comprendre les nouvelles sources d'informations sur les besoins des bénéficiaires apportées par des solutions numériques, les analyser, les traiter. S'identifier comme un maillon important de la prévention de la perte d'autonomie.

**CONTENU** 

Des exemples de solutions numériques pour le maintien à domicile.

Les processus métiers de repérage de signaux de fragilité et de perte d'autonomie.

Les impacts métiers : opportunité d'évolution.

UNE ½ JOURNÉE **NOUS CONSULTER** 

La posture de l'intervenant(e) à domicile, en lien avec la personne accompagnée, les aidants et au sein d'une équipe pluridisciplinaire n'est pas toujours aisée.

Ces formations visent à accompagner l'intervenant(e), à se positionner vis-à-vis de la famille, à favoriser une collaboration optimisée avec les autres partenaires du domicile dans une démarche de prévention, tout en intégrant les progrès technologiques facilitant la prise en charge.

Elles visent également à apporter un socle de compétences métier aux intervenant(e)s à domicile indispensables à une prise en charge de qualité.

REF: Q8 METID 22-B23

# LE MÉTIER DE L'AIDE À DOMICILE

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

rôle de chacun et les limites des missions de l'aide à domicile. Connaître les publics accompagnés. Initier une réflexion autour de la posture professionnelle à adopter. Connaître et utiliser les outils du cahier de liaison. Maîtriser les bons gestes et des bonnes postures lors de la manutention. Respecter l'intimité de la personne et les notions de déontologie associées au métier. Acquérir des connaissances sur le panel des technologies et services dédiés, disponibles sur le marché français: téléalarme,

géolocalisation et chemin

Identifier les acteurs du secteur, le

#### **CONTENU**

Identifier l'environnement du domicile. Établir une relation de confiance dans un environnement particulier. Adopter la bonne posture professionnelle. Connaître le public accompagné Les différents acteurs du domicile. Les attitudes et le contexte professionnel. Développer des qualités relationnelles, la communication. Les écrits professionnels et la communication. Les compétences techniques professionnelles. Les nouvelles technologies au domicile : téléalarme, géolocalisation et chemin lumineux.

#### 3 IOURS

NOUS CONSULTER

870 € / PERS

REF: Q7 REPPERTAUTO 20-C23

# REPÉRAGE DU RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE CHEZ LES PERSONNES ÂGÉES AU DOMICILE

D'ici à 2030, les personnes âgées de 75 ans et plus passeront de 6 à 8,4 millions en France. Le souhait des personnes âgées est de demeurer à leur domicile avec une qualité de vie. Comment les professionnels de la prise en charge peuvent-ils repérer, anticiper la perte d'autonomie et comment peuvent-ils l'accompagner ?

#### **PUBLICS**

Personnel soignant et en relation d'aide.

#### **OBJECTIFS**

lumineux.

Observer la personne accompagnée et apprécier les changements. Alerter au regard des anomalies

repérées, traiter et transmettre pour assurer la continuité de l'accompagnement. Développer une démarche préventive au sein d'une équipe

pluriprofessionnelle.

#### **CONTENU**

Identifier son champ d'intervention au sein de son équipe.

Observer la personne accompagnée, apprécier les changements, identifier les anomalies.

Traiter les anomalies, transmettre les informations, assurer la continuité de l'accompagnement.

1 IOUR

1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

NOUS CONSULTER

315 € / PERS

REF: Q8-PECDEPADOM 20-C23

# PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE À DOMICILE

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Connaître les évolutions psychologiques, sociales, et physiologiques conduisant à la dépendance. Adopter les techniques d'accompagnement et de

communication adaptées aux différentes phases de développement de la dépendance. Favoriser le maintien de l'autonomie.

#### CONTENU

La dépendance : mécanismes et phases de développement. Repérage, compréhension et prévention des

risques de dépendance.

L'accompagnement adapté aux différentes phases de développement de la dépendance.

REF: Q8 POSTAIDANT 18-D23

### **ADOPTER LA JUSTE POSTURE ENVERS LES AIDANTS**

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Adopter une posture professionnelle adaptée face à l'aidant.

Optimiser sa communication avec les aidants.

Transmettre les informations de manière juste et précise.

#### **CONTENU**

L'aidant familial.

Les conditions d'une communication

professionnelle adaptée.

La discrétion professionnelle, la juste distance et l'attitude de non-jugement.

La transmission et le retour d'information.

1 JOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q8 BIENTADOM 20-C23

# **DÉVELOPPER LA BIENTRAITANCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE**

La loi du 2 janvier 2002 met l'accent sur le renforcement des droits des usagers et exige une extrême vigilance dans la prévention des situations de maltraitance des personnes démunies. Cette formation vise une réflexion sur les pratiques afin de définir des améliorations à apporter dans l'approche, les gestes, la posture et les comportements professionnels.

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Reconnaître sa responsabilité professionnelle, sur les droits et les besoins des usagers. S'interroger sur les notions de bénéfice/risque, liberté/sécurité. Interroger sa pratique au vu des sur des axes concrets

connaissances acquises et réfléchir d'amélioration de son travail quotidien.

#### **CONTENU**

Droits de l'usager au respect de ses choix de vie. Responsabilités des professionnels à domicile : que dit la loi? Identification des situations à risques de maltraitance. Qu'est-ce que "bien traiter" ? Interroger les pratiques sous l'angle de la

bientraitance dans les actes quotidiens.

1 JOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q8 GESTPOSTADOM 20-C23

# **GESTES ET POSTURES DANS L'AIDE À DOMICILE**

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Mieux comprendre le fonctionnement du corps humain. Identifier les mouvements professionnels susceptibles de déclencher des douleurs physiques. Connaître les postures qui

protègent et qui soulagent. Acquérir ou améliorer des techniques de mobilisation de personnes.

Les ressources et les limites du corps humain. Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

Les techniques gestuelles adaptées aux différentes situations de travail.

1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q8 MOBILPERS 22-B23

### MOBILISER ET AIDER AU TRANSFERT LES PERSONNES DÉPENDANTES **A DOMICILE**

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBIECTIFS**

Savoir protéger son corps dans sa pratique professionnelle. Connaître les techniques de mobilisation de personnes. Savoir utiliser les aides humaines et les aides techniques.

Être en mesure d'adapter ses acquis en fonction des situations et selon les personnes.

## **CONTENU**

Connaître les règles de base de la mobilisation des personnes.

. L'évaluation du potentiel de la personne aidée. Les différents modes et techniques de manutention.

Expérimenter des techniques de mobilisation et des aides techniques disponibles au domicile.

### 2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q8 HYDADOM 20-C23

# **HYGIÈNE DE LA PERSONNE DÉPENDANTE**

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBIECTIFS**

Connaître les règles d'hygiène pour se protéger, protéger l'autre et son entourage.

Accompagner l'usager dans l'hygiène au quotidien en tenant compte de son niveau d'autonomie et d'indépendance.

#### **CONTENU**

Apport de connaissances sur les besoins en hygiène corporelle de la personne dépendante. Hygiène et précautions standards : microbes, modes de contamination, hygiène des mains. Les différents types de toilette : au lit, au fauteuil, au lavabo.

Les compétences et les limites du rôle de l'aide à domicile en matière de soin d'hygiène.

# 1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

REF: Q8 PATHOADOM 20-C23

#### PATHOLOGIES DU VIEILLISSEMENT

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Reconnaître les pathologies des personnes âgées, leur évolution et leur retentissement.

Adapter ses réactions et attitudes professionnelles dans

l'accompagnement.

#### **CONTENU**

Les différents types de démences et leurs symptômes.

Conduites à tenir face aux comportements induits par les pathologies.

La communication verbale et non verbale adaptée.

2 JOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q8 PATHOADOM 20-C23

#### **CONNAISSANCE DU HANDICAP**

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBIECTIFS**

Acquérir ou approfondir ses connaissances sur le handicap et les troubles du comportement. Optimiser la prise en charge de ces personnes.

Adapter son comportement en adaptant son mode relationnel.

#### **CONTENU**

Définition des différents types de handicap. Les troubles du comportement : pourquoi y a-t-il des personnes différentes ?

A l'écoute de ses réactions et émotions face au handicap.

Attitudes à développer face aux différents types de handicap.

1 IOUR

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS

REF: Q8 TSA 22-B23

# INTERVENIR AU DOMICILE D'UNE PERSONNE ATTEINTE DE TROUBLES **DU SPECTRE AUTISTIQUE**

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

#### **OBJECTIFS**

Mieux comprendre les troubles du spectre autistique (TSA) pour mieux intervenir au domicile de ces personnes.

Prendre en compte les familles et l'impact de ces troubles sur les

familles.

Avoir une communication adaptée.

#### **CONTENU**

Identifier les caractéristiques de l'autisme. Comment aider les personnes atteintes d'autisme. Sentiments et attitudes des familles. Adapter sa communication. Travailler en équipe.

2 IOURS

**NOUS CONSULTER** 

630 € / PERS

REF: Q8 REPASADOM 20-C23

# INSTANT REPAS ET ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE À DOMICILE

#### **PUBLICS**

Intervenant à domicile.

### **OBJECTIFS**

Comprendre la place et la signification du repas chez la personne âgée.

Améliorer son accompagnement

lors du repas.

Reconnaître les causes de la dénutrition et leurs conséquences. Adapter les textures aux capacités physiques et psychologique

de la personne.

#### CONTENU

Place et signification du repas : acte vital, social et psycho affectif.

La relation d'aide au moment du repas. La dénutrition chez la personne âgée : causes,

conséquences et mécanismes.

Fausse route : repas à texture modifiée.

1 JOUR

**CCI FORMATION** 

**NOUS CONSULTER** 

315 € / PERS





**CCI** GRENOBLE **DIRIGEANTS DE STRUCTURES DE SERVICES À DOMICILE.** 

PROFESSIONNALISEZ VOS ÉQUIPES

**CCI Formation vous accompagne dans l'identification** de formations métiers et transversales!

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

LAETITIA GIRAUD - 04 76 28 26 89 laetitia.giraud@grenoble.cci.fr





# HANDICAP EN MILIEU PROTÉGÉ

# ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ: EXERCER LA MISSION DE COORDINATION



#### **PUBLICS**

Éducateur spécialisé.

#### **OBJECTIFS**

Connaître les évolutions en matière de coordination, liées à l'arrêté du 20 juin 2007. Comprendre les missions de coordination.

Développer une communication

Acquérir des outils et techniques de motivation et d'animation

d'équipe.

#### **CONTENU**

Définition et cadrage de la fonction de coordination.

Communication et posture : vers l'éducateur spécialisé "coordinateur-ressources". Coordination d'équipe : les fondements d'une équipe et son animation autour de projets.



REF : PROGRAMME INDICATIF

# APPRÉHENDER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE CHEZ LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



#### **PUBLICS**

Personnel soignant et accompagnant au repas.

#### **OBJECTIFS**

Adopter une posture d'accompagnement du repas commune entre professionnels pour assurer une cohérence dans

la prise en charge. Appréhender les troubles de comportement alimentaire (TCA) chez les personnes en situation de handicap.

L'alimentation intuitive équilibrée. Les refus, tris, choix affirmés, allergies. Les différents TCA et leurs mécanismes d'apparition.

Analyse des pratiques professionnelles actuelles. Axes d'évolution des pratiques à courts et moyens termes.

#### **NOUS CONSULTER**

REF : PROGRAMME INDICATIF

# LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL





#### **PUBLICS**

Professionnel en secteur Médicosocial.

#### **OBJECTIFS**

Prendre conscience des obligations réglementaires. Connaître les principes de la maîtrise de l'hygiène.

#### **CONTENU**

Contexte et enjeux. Les micro-organismes. Hygiène des locaux. Produits et techniques utilisables. Hygiène et alimentation.

### **NOUS CONSULTER**

REF : PROGRAMME INDICATIF

# APPLIQUER LES BONNES PRATIQUES D'HYGIÈNE DE VIE AU QUOTIDIEN

Prendre soin de soi pour être plus à l'aise avec l'autre est primordial. Il est important de faire prendre conscience aux personnes en situation de handicap qu'une bonne hygiène est importante et que cela peut leur apporter du plaisir et du bien-être.



#### **PUBLICS**

Travailleur d'ESAT.

#### **OBIECTIFS**

Connaître les modes de transmission des microbes. Respecter et appliquer les règles d'hygiène du corps, vestimentaire et environnementale.

#### **CONTENU**

Les microbes et leurs modes de transmission. Les règles d'hygiène : hygiène corporelle, des mains, buccale et nasale.

Hygiène du linge.

Hygiène au cours de l'alimentation. Hygiène de l'environnement.

**NOUS CONSULTER** 

#### FORMATION BUREAUTIQUE À DESTINATION DES TRAVAILLEURS D'ESAT



#### **PUBLICS**

#### **OBJECTIFS**

Travailleur d'ESAT.

Permettre aux participants de développer une autonomie dans l'utilisation de l'outil informatique.

#### **CONTENU**

#### Formation modulaire:

Ie veux dessiner - 7 heures. Je veux écrire une lettre - 7 heures.

Je veux saisir des données dans un tableau Excel 7 heures.

Je veux utiliser ma messagerie – 7 heures.

**NOUS CONSULTER** 





**CCI FORMATION FORME LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS LIÉS À L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE** 

Nous vous accompagnons dans l'identification des difficultés, les besoins et les ressources des enfants et des adolescents.

- Troubles du comportement alimentaire chez l'enfant et l'adolescent.
- Les bonnes pratiques d'hygiène en crèche.
- ▶ Allergies et intolérances alimentaires du jeune enfant.

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

Laetitia Giraud 04 76 28 26 89 laetitia.giraud@grenoble.cci.fr

www.cciformation-grenoble.fr











# **FORMATIONS TRANSVERSES**

# CONTACTS

MALIKA LAÏB
Conseil appui formation
04 76 28 29 61
malika.laib@grenoble.cci.fr

ESTELLE SECONDINO
Conseil appui formation
04 76 28 27 57
e.secondino@grenoble.cci.fr

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Durée	Prix*	Sessions 2024
Cycle technicien gestionnaire de paie	14	3 884 €	Démarrage à la carte
Exercer le rôle de tuteur en entreprise - Formation certifiante	2,5	850 €	Mars / Septembre
Exercer la mission de formateur en entreprise - Formation certifiante	4	1 420 €	Mai / Novembre
L'entretien professionnel	1	390 €	Juin
L'entretien annuel : évaluer la performance de vos collaborateurs	1	390 €	Octobre
Optimisez vos recrutements	2	710 €	Mars
Cartographie des métiers et fiches de poste	2	710 €	Mai
La gestion administrative du personnel au quotidien	4	1 330 €	Mars / Octobre
Traiter la paie - Formation certifiante	6	1 990 €	Mai / Octobre
Approfondissement de la paie et gestion des absences	3	995 €	Juin / Novembre
Formation des membres du CSE - Entreprises de 11 à 49 salariés	2	600 €	Mars / Octobre
Formation des membres du CSE : aspects juridiques et fonctionnels - Entreprises de plus de 50 salariés	2	600 €	Mars
Formation des membres du CSE : aspects comptables	2	600€	Mars
Formation initiale des membres du CSE à la santé sécurité et conditions de travail	5	1500€	Avril / Septembre
Formation du référent harcèlement	1	375 €	Avril / Novembre
Harcèlement moral et sexuel : obligations de l'employeur et prévention	1	375 €	Mai
Préparer sereinement sa retraite	2	670 €	Mai
Formateur, développez vos compétences - Analysez le besoin du commanditaire - Module 1	1	360 €	Mars / octobre
Formateur, développez vos compétences - Maîtrisez la conception de vos formations - Module 2	2	710 €	Mars / octobre
Formateur, développez vos compétences - L'évaluation de la formation - Module 3	1	360 €	Avril / Novembre
Formateur, développez vos compétences - Maîtriser l'animation de vos formations- Module 4	2	710 €	Mai / Novembre
Formateurs développez vos compétences - Avec le digital learning, améliorez l'efficacité de vos formations - Module 5	2	710 €	Juin / décembre
Gérer la formation en entreprise	2	710 €	Juin
Mesurer l'impact et évaluer le retour sur investissement de la formation	1	410 €	Nous consulter

MANAGEMENT - GESTION DE PROJET		Durée	Prix*	Sessions 2024
Animer une équipe : communication et encadrement - Formation certifiante	CPF	4	1 480 € (hors certification)	Mai / Septembre
Animer des réunions efficaces en face à face ou à distance	(( )	2	710 €	Juin / Décembre
Management opérationnel non-hiérarchique	((_))	2	750 €	Mai / Octobre
Manager : prévenir et gérer les conflits		2	750 €	Juin
Les fondamentaux de la gestion de projet		2	760 €	Mai / Septembre

COMMUNICATION - EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE	Durée	Prix*	Sessions 2024
Adopter une communication positive	2	710 €	Mars / Septembre
Process com : mieux communiquer pour mieux coopérer	3	1 530 €	Mars
Pratiquer l'écoute active	2	710 €	Octobre
Développer son assertivité	2	710 €	Juin
Prendre la parole en public en situation professionnelle	2	870 €	Mars / Novembre
Assistant : optimisez votre organisation de travail et vos qualités relationnelles	3	1 035 €	Juin / Novembre
Gérer son temps en activité professionnelle	2	710 €	Avril / Octobre
Optimiser sa mission d'accueil en face à face ou au téléphone	2	710 €	Mai / Novembre
Développer sa mémoire au service de son efficacité professionnelle	2	710 €	Septembre
Améliorer son Niveau d'orthographe dans ses écrits professionnels en langue française	3,5	1 020 €	Mai / Novembre
Structurer sa prise de notes et faire un compte-rendu professionnel	3	1 035 €	Mars / Octobre
Gérer ses émotions et maîtriser son stress en situation professionnelle	3	1 065 €	Février / Mai / Octobre
Gérer les tensions et sortir des conflits	2	710 €	Mars

COMPTABILITÉ - FISCALITÉ - GESTION - FINANCE	Durée	Prix*	Sessions 2024
M22 - Connaître les spécificités de la comptabilité publique	2	680 €	Nous consulter
Maîtriser les fondamentaux de la comptabilité - Module 1	2	680 €	Février / Juin
Tenir une comptabilité générale - Module 2	4	1340€	Mars / Septembre
Traiter les principales écritures d'inventaire - Module 3	4	1340€	Avril / Octobre
Réaliser les opérations comptables et fiscales de fin d'exercice - Module 4	4	1340€	Mai / Novembre

BUREAUTIQUE		Durée	Prix*	Sessions 2024
Word initiation - Formation individualisée certifiante	CPF	2	540 €	Démarrage chaque semaine
Word perfectionnement - Formation individualisée certifiante	CPF	2	540 €	Démarrage chaque semaine
Excel initiation - Formation individualisée certifiante	CPF	2	540 €	Démarrage chaque semaine
Excel perfectionnement - Formation individualisée certifiante	CPF	2	540 €	Démarrage chaque semaine
PowerPoint initiation - Formation individualisée certifiante	CPF	1	290 €	Démarrage chaque semaine
Maitriser Outlook, gagner du temps - Formation individualisée	CPF	1	290 €	Démarrage chaque semaine







www.cciformation-grenoble.fr



#### LE CCE, QU'EST-CE QUE C'EST?

#### C'EST QUOI?

Le CCE atteste de la maîtrise de compétences transverses acquises en situation professionnelle ou à l'issue d'un parcours de formation éligible au CPF.

#### **POUR QUI?**

Cette certification s'adresse à tous les profils de candidats (salariés ou demandeurs d'emploi), dans tous les secteurs d'activité.

#### COMMENT?

Épreuve sur la base d'une étude de cas ou constitution d'un portefeuille de compétences en autonomie ou avec accompagnement.

#### ET À LA FIN?

La certification permet au candidat de faire reconnaître des compétences détenues afin de valoriser un parcours, d'engager une mobilité ou de candidater à un emploi.

### 11 CERTIFICATS DE COMPÉTENCES EN ENTREPRISE

- Manager un projet
- ▶ Animer une équipe
- Exercer le rôle de tuteur en entreprise
- ▶ Exercer la mission de formateur en entreprise
- ▶ Mener une négociation commerciale
- Développer la qualité de service aux clients internes/externes
- Piloter des actions de communication numérique
- Gérer les opérations à l'international
- Exercer la mission d'organisation et de suivi des achats
- ▶ Traiter la paie
- ▶ Contribuer à la gestion de l'entreprise



# **Certificat de Compétences** en Entreprise





### **CONTACTEZ-NOUS!**

04 76 28 29 28 - cciformation@grenoble.cci.fr









## **COMMENT S'INSCRIRE**

#### **PAR COURRIER**

5-7 place Robert Schuman 38000 Grenoble

# SUR NOTRE SITE WEB www.cciformation-grenoble.fr

PAR TÉLÉPHONE
04 76 28 29 28
PAR MAIL
cciformation@grenoble.cci.fr

# **DANS NOTRE CENTRE DE FORMATION** 5-7, PLACE ROBERT SCHUMAN - 38000 GRENOBLE

### **ET ADMINISTRATIVEMENT...**

- Remplir le bulletin d'inscription papier ou en ligne.
- Faire 3 copies signées et tamponnées.
- Conserver un exemplaire pour vous.
- Transmettre les deux autres à CCI Formation. Le bulletin d'inscription tient lieu de convention de formation.



# DES RENSEIGNEMENTS SUR LES FINANCEMENTS POSSIBLES ?

- Identifiez votre code APE et votre activité principale.
- Contactez votre comptable, il vous renseignera sur votre OPCO\* de branche professionnelle.
- Rapprochez-vous de votre OPCO, il saura trouver pour vous la meilleure solution financière pour votre projet.
- Vous n'avez pas le temps... Appelez-nous! Notre Conseil Appui Formation prendra en charge votre demande.

\*OPCO : opérateurs de compétences.



# Découvrez toutes nos formations standards en ligne et réservez votre place!

- 1- Créez votre compte et complétez toutes les informations administratives sur votre entreprise.
- 2- Sélectionnez votre formation.
- 3- Inscrivez-vous, votre bulletin d'inscription sera automatiquement complété avec les informations fournies à la création de votre compte.
- 4- Signez et renvoyez le bulletin d'inscription en 3 exemplaires.



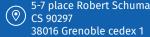
FORMATION / PARCOURS

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

À nous retourner en 3 exemplaires à CCI Formation, 5-7 place Robert Schuman CS 90297 - 38016 Grenoble cedex 1 - France

Bulletin d'inscription valant convention conformément aux nouvelles réglementations dans le cadre de la simplification administrative en application.

Intitulé : ——								
Réf :		Date (s)						_ Durée :
Prix :								
PARTICIP <i>A</i>	NT(E) 1							
Mme		Nom:		Prénom :				
Fonction :				Tél. :	Er	mail:		
Statut :								
Dirigeant	: [	Salarié		Demandeur d'emploi	☐ Pa	articulier		
Cette formatio	n est financé	e dans le cac	lre du CPF 3	Oui 🗆	Non			
Avez-vous une F	Reconnaissan	ce de la Qual	ité de Trava	illeur Handicapé - RQTH (effecti	ve ou en cou	rs)? 🗌 Oui	Non	(facultatif)
PARTICIP <i>A</i>	NT(E) 2							
Mme	[	M.	Nom:					Prénom :
Fonction :				Tél. :	Er	mail:		
Statut :								
☐ Dirigeant	: [	☐Salarié		Demandeur d'emploi	☐ Pa	articulier		
Cette formatio	n est financé	e dans le cac	lre du CPF ?	Oui	□ N	on		
Avez-vous une F	Reconnaissan	ce de la Qual	ité de Trava	illeur Handicapé - RQTH (effecti	ve ou en cou	<b>rs)?</b> 🗌 Oui	□Non	(facultatif)
COORDON	INÉES							
Raison social	e:							
N° siret:				Code API	E / NAF:			
Adresse: —								
Code postal :		Ville :		Téléphone :				
•				mande entreprise)				
		_	·	-		Prénd	om :	
Fonction :				Tél. :		Emai	l:	
Adresse :								
Code nostal :			,	Ville :				
•				aires :				
FACTURAT	ION ET F	INANCE	MENT					
Adresse de fa	cturation :							
Code postal :				Ville :				
Numéro de b	on de comr	nande ou r	éférence	à rappeler sur la facture (s	i applicabl	e):		
Le financeme	nt de cette	formation	/parcours	passe-t-il par un OPCO ?	□ 0	ui	Non	
Si oui nom de	e l'OPCO : _			Numéro de prise	en charge :			
Pour l'entreprise Le soussigné accepte le détaillées au dos de ce www.ciformation-gren Signature et cachet	es Conditions Généra bulletin ou sur notre			Pour une inscription à titre indivi Le soussigné accepte les Conditions Générales détaillées au dos de ce bulletin ou sur notre si www.cciformation-grenoble.fr Signature et cachet	de Ventes	Pour CC Signature	I Formation : et cachet	















## **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

Le terme "client" désigne toute personne physique ou morale agissant en tant que professionnel ou particulier avec CCI For-

Les présentes conditions générales de vente définissent les modalités de vente de prestations de formation par CCI Formation. Elles ont été adoptées par délibération de l'assemblée générale de la CCI le 25 janvier 2018.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations engagées par CCI Formation pour le compte d'un client que ce soit sous la forme de :

- Formations interentreprises : formations standards mises en œuvre pour plusieurs clients intéressés par le même programme de formation.
- Formations intra-entreprises : formations spécifiques (réalisées pour une seule entreprise).
- Prestations : accompagnement, certification, préparation au concours...

Toute formation ou prestation donneront lieu à l'établissement d'une convention écrite entre le stagiaire et/ou l'entreprise et CCI Formation et le cas échéant l'organisme financeur ou, entre le stagiaire et CCI Formation.

Les formations dispensées entrent dans le cadre de l'article L. 6313-1 et suivants du code du travail.

#### Article 2 - Durée - Lieu

La durée de la formation est celle fixée dans la convention conclue entre CCI Formation et le client, ou fixé dans le devis ou le bulletin d'inscription accepté.

La formation, objet de la convention, sera réalisée dans les lieux indiqués au contrat. Le règlement intérieur de ce lieu sera alors applicable et tenu à la disposition du client.

#### Article 3 - Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription ou devis doit être rempli, et retourné à CCI Formation par courrier ou par e-mail ou remis en main propre, à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription.

La convention de formation est établie par CCI Formation après réception du bulletin d'inscription ou du devis, qui doit être obligatoirement signé par le client.

Tous les éléments d'information relatifs aux prérequis, objectifs, moyens et méthodes pédagogiques, au contenu de la formation, à la liste des formateurs avec la mention de leurs titres et qualité, aux horaires, aux modalités d'évaluation de la formation et au règlement intérieur applicable, ainsi que les tarifs applicables sont présentés dans la fiche programme mise en annexe de la convention de formation, ou de la proposition commerciale et/ou du devis.

#### Article 4 - Report-annulation

Le démarrage effectif de l'action de formation peut être reporté pendant un délai de 3 mois ou annulé en cas d'un nombre insuffisant de participants. CCI Formation prévient par écrit le client du report ou de l'annulation au minimum 5 jours avant le démarrage du stage.

En cas de report par la CCI da la formation, les sommes perçues seront reportées sur l'autre session.

Toute annulation d'inscription du fait du client doit être signalée par écrit à CCI Formation.

#### Article 5 - Délai de rétractation

Les clients personnes physiques ayant conclu directement une convention avec CCI Formation peuvent se rétracter par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai de 10 jours à compter de la signature du contrat, sauf service totalement réalisé avant la fin de ce délai.

Les clients personnes physiques ayant conclu directement une convention à distance ou hors établissement avec CCI Forma-tion disposent d'un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter dans les mêmes formes, sauf service totalement réalisé avant la fin de ce délai.

Un formulaire type de rétractation est disponible sur le site Internet de CCI Formation.

#### Article 6 - Dédommagement

En cas d'annulation par le client dans les 15 jours précédant le début de la formation, CCI Formation se réserve le droit de retenir, à titre de dédommagement, 30 % du montant des droits d'inscription pour couvrir ses frais administratifs.

Encasd'annulation par le client plus de 15 jours avant le début de la formation, ou en cas d'annulation par le centre de formation, les versements déjà effectués seront intégralement restitués ou pourront être reportés sur un autre stage.

En cas d'interruption du stage en cours de formation, le client

ne payera que les sommes liées à la formation réellement dispensée au jour de l'interruption.

Pour toutes les actions, hors langues (pour lesquelles un report de séance est toléré 24 heures à l'avance), toute absence non justifiée d'un participant entraînera le paiement par le client des heures de formation prévues et non effectuées. Les rem-placements de stagiaires sont admis avant le démarrage de l'action, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'acceptation à la formation ou à la prestation.

Il est rappelé que les sommes dues par le client qui ne feront pas état d'un émargement du stagiaire ne peuvent être impu-tées au titres de la Formation Professionnelle Continue et ne peuvent faire l'objet d'une prise en charge par un OPCA.

#### Article 7 - Prix - Paiement

Le prix de la formation est fixé dans le bulletin d'inscription ou le devis/proposition commerciale.

Pour les actions de formation, nos tarifs sont indiqués en euros et net de taxes. Les prix comprennent les coûts de la prestation

ainsi que la mise à disposition du matériel pédagogique. Pour les prestations hors formation, nos tarifs sont indiqués en euros et hors taxes. La TVA est en sus suivant la règlementation et les taux en vigueur.

Les frais de transport, de restauration et d'hébergement des participants ne sont pas compris dans le montant de la prestation sauf précisions explicites contraires indiquées dans le programme ou la proposition de formation ou de prestation. Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande. Il appartient également au client de l'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription. Dans le cas d'une prise en charge partielle, l'entreprise s'acquittera de la différence et dans le cas de non prise en charge, elle s'acquittera du paiement total. Le paiement du solde du prix a lieu à réception de la facture, par chèque, par virement, en espèces.

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues pour toute somme non payée par le client à son échéance. Le taux de pénalité est de trois fois le taux d'intérêt légal. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros est due, en application de l'article D441-5 du code de commerce.

Le paiement de la formation sera effectué par chèque à l'ordre de CCI Formation ou par virement sur le compte de cette dernière ou en espèces dans les trente jours à compter de la date d'émission de la facture.

#### Article 8 - Attestation - Règlement

Le règlement intérieur applicable à la formation est consultable sur la page d'accueil du site Internet de CCI Formation et mis à disposition de tout participant à l'accueil de la CCI. Il appartient aux stagiaires d'en prendre connaissance et de s'y conformer.

A chaque séance, le stagiaire devra obligatoirement signer la feuille de présence (matin et après-midi).

Pour certaines formations, un émargement des feuilles de présence se fera par heure réalisée.

Pour les formations en tout ou partie réalisées à distance, un suivi des temps de connexion est réalisé pour chaque stagiaire et fait l'objet d'un état individuel donnant lieu à une attestation de CCI Formation indiquant la totalité des heures réalisées par stagiaire.

Une attestation de présence ou une copie des feuilles d'émargement sera adressée au client en fin de stage avec un exemplaire à remettre au stagiaire (ou directement au stagiaire pour les inscriptions à titre individuel).

Par ailleurs, conformément à la réglementation en vigueur, une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

#### Article 9 - Données personnelles

Les données à caractère personnel et informations recueilles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à CCI Formation pour assurer la gestion administrative et pédagogique des formations et établir des statistiques.

Elles peuvent être communiquées à l'extérieur pour sa tisfaire à des obligations légales et réglementaires ou contractuelles dans le cadre du dispositif : organismes institutionnels, prestataires techniques ou financeurs des formations, exclusivement dans le cadre de leurs attributions respectives.

Les parties s'engagent à respecter toutes dispositions

en vigueur relatives à la protection des données et notamment la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 par laquelle le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification sur les informations qui le concernent. personne peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant. Si le client souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations le concernant, il peut s'adresser à CCI Formation en la contactant à l'adresse mail : suivi@grenoble.cci.fr

#### Article 10 - Propriété intellectuelle

Le service formation de la CCI assume la responsabilité péda-gogique de la formation : le choix des méthodes, le contrôle des connaissances, la délivrance des attestations individuelles en fin de cycle.

Chaque partie s'engage à considérer toutes informations techniques, pédagogiques, didactiques, éducatives, documentaires, financières, commerciales et/ou juridiques qui lui seront remises par l'autre partie comme étant sa propriété industrielle et/ou

Ces informations ne peuvent être transmises à des tiers sans l'autorisation écrite de leur auteur.

Article 11 – Archivage - Preuve La CCI archivera les bons de commande, factures, conventions... sur des supports fidèles et durables constituant des copies fidèles.

Ils seront considérés comme des éléments de preuve des transactions intervenues entre les parties.

#### Article 12 - Protection de la dénomination CCI

La dénomination Chambre de Commerce et d'industrie, le signe CCI et le logo sont des signes protégés à titre de marque. Le client s'interdit donc tout usage de ces éléments sans autorisation préalable écrite et expresse de la CCI.

#### Article 13 – Assurances

Chaque partie doit être en mesure de justifier qu'elle est couverte par un contrat d'assurance au titre de sa responsabilité civile et professionnelle, en cas de dommage occasionné lors de l'exécution de la prestation.

Chaque partie devra fournir à l'autre partie, si elle lui en fait la demande, l'attestation de ses assureurs, précisant le montant des garanties et le justificatif du paiement des primes.

#### Article 14 - Force majeure

La CCI suspendra ses obligations en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait

La CCI avisera le client de la survenance d'un tel cas fortuit ou de force maieure dans les meilleurs délais à compter de la date de survenance de l'évènement.

Les parties se mettront d'accord sur les conséquences de cet événement quant aux obligations respectives de chacun.

#### Article 15 - Litiges

De manière générale, en cas de différend, le règlement amiable sera privilégié.

Faute d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu du siège social de la CCI.

Le cas échéant, dans l'hypothèse où le client agirait en tant que consommateur (non professionnel), conformément au code de la consommation, les différends qui viendraient à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de l'interruption ou de la résiliation de la convention pourront être soumis au médiateur de la consommation, en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à ce professionnel. Les parties au contrat restent cependant libres d'accepter ou de refuser ce recours.

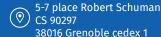
Toute précision relative au médiateur de la consommation est disponible, sur simple demande auprès de la CCI.

La solution qui sera proposée par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

Le recours au médiateur de la consommation ne pourra cependant être envisagé:

- · qu'après avoir tenté une résolution amiable du différend par une réclamation écrite adressée à la CCI,
- si la demande est manifestement infondée ou abusive,
- lorsque le litige a été précédemment examiné ou est en cours d'examen par un autre médiateur ou un tribunal,
- lorsque le consommateur a introduit sa demande auprès du médiateur dans un délai supérieur à un an à compter de sa réclamation écrite auprès de la CCI,
- lorsque le litige n'entre pas dans son champ de compétence.

DO 121 H

















# UNE EXPERTISE RECONNUE

### À UN NIVEAU NATIONAL

Depuis plus de 20 ans, CCI FORMATION Grenoble organise des formations pour le secteur sanitaire, médico-social, et services à domicile à un niveau national.

Plus de 250 visites en établissements sont assurées par un Conseil Développement Formation et Ressources Humaines spécialisé secteur santé/ médico-social et services à domicile afin d'identifier les organisations et les problématiques rencontrées par les structures. Ces rencontres contribuent à une veille régulière concernant les évolutions de métier, les métiers en tension et les enjeux stratégiques de ces établissements. Notre démarche d'ingénierie de formation débouche sur près de 90 % de contenus sur mesure. En ce qui concerne les formations mises en place par CCI FORMATION à l'intention des paramédicaux, il s'agit de formations concernant des groupes pluridisciplinaires pour des Cliniques, hôpitaux, EHPAD, établissements pour personnes en situation de handicap sur des thèmes transversaux comme « la place du toucher dans la relation de soins », « la bientraitance » ou la « mobilisation des patients et résidents ».

Ces programmes sur-mesure sont co-construits par notre équipe en ingénierie de formation et nos formateurs professionnels, experts dans leurs domaines d'intervention. Tous les intervenants référencés par CCI Formation sont en activité : soit en établissements privés ou publics soit en libéral.



#### **SANTÉ**

De nombreux centres hospitaliers: CHAI, CHUGA, GHM, la Mure, Rives, SaintLaurent-du-Pont, Tullins, Voiron, Auch, Besançon, Bourges, Briançon, Marseille, Saint-Claude, Valence, ... Et cliniques: Belledonne, Chartreuse, Cèdres, Dauphiné, Grésivaudan, Groupe clinique du Mail, ... Mais aussi : Agduc, Alpes Santé Travail, Centre de pneumologie Henri Bazire, Centre médical Rocheplane, Maison des réseaux de Santé, PST38, ...

#### **SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL**

De nombreux EHPAD:
Association Arbres de Vie,
Association Marc Simian,
Mens, Vizille, L'âge d'Or, l'Ile
aux fleurs, La Maison de
l'Automne, Le Grand Cèdre, Le
Dauphin Bleu, ... Mais aussi:
AFIPH, APAJH 38, AJHIRALP,
CSSRA VIRAC, EVA TUTELLES,
ESTHI, Résidences mutualistes
MFI, ...

#### **SERVICES À DOMICILE**

ADMR, ADPA, ASDT, Association Cassiopée, Axeo Services, Dom'services, Domidile, Domidom, Domifacile Groupe Agir à Dom, SSIAD du Pays Voironnais...

# INDEX

Α		Fiche de poste	p 39	Process com	p 40
Accompagnement fin de vie	p 21, 31	Fin de vie	p 21, 31	Projet d'établissement	p 15
Accueil face à face ou téléphor		Formation de formateur	p 13, 39	Projet de vie individualisée	p 15
Activité physique	p 29	Formation professionnelle	p 39	Posture professionnelle	p 25, 34
Addiction	p 29	G		Psycho-oncologie	p 20
Aide à domicile	p 32, 33	_		Pathologies vieillissement	p 35
Agressivité		Gestes et postures	p 34	0	
	p 23	Gestion administrative	p 39	Q	
Alzheimer	p 17, 26, 35, 36	Gestion de projet	p 39	Qualité en structure	p 15
Animer équipes	p 27	Gestion des absences	p 39	R	
Animer réunions	p 12, 39 p 39	Gestions conflits	p 39		
Aromathérapie	р 39 р 31	Gestion des émotions	p 40	Raisonnement clinique	p 23
Assistant(e)	р 40	H		Récit de vie	p 27
Assertivité	-			Recrutement	p 39
Assertivite	p 40	Handicap	p 30, 35, 36	Référent harcèlement	p 39
В		Harcèlement	p 39	Repas	p 35
Bienveillance	n 12 20		5, 17, 30, 34, 36	Retraite	p 39
Bientraitance	p 12, 20	Hygiène alimentaire	p 17	RABC	p 16
	p 20, 29, 34	Hygiène locaux	p 17	Relations aux familles	p 23, 24
Bionettoyage	p 17	Hypnose conversationnelle	p 31	Relation d'aide	p 24
Bureautique	p 40	1		Refus de soins	p 25
(				C	
Cadua da santi	44	Incendie	p 18	S	
Cadre de santé	p 11	Infection et soins	p 16	SAAD	p 32
Cartographie métiers	p 39	Intimité	p 27	Sauveteur secouriste	p 18
Certification des compétences				Services à domicile	p 32
Chutes	p 29	L		Simulateur de vieillesse	p 29, 30
Cicatrisation	p 23	Législation fin de vie	p 31	Soins	p 16, 20, 23, 25, 30
Communication d'équipe	p 11,12	Loi Egalim	p 17, 26	Soins de confort	p 30
Communication positive	p 40	8.4		Soins palliatifs	p 21, 31
Commulication relation d'aide		M		Solutions numérique	p 32
Comptabilité	p 40	M22	p 40	Spectre autistique	p 35
Contention gériatrique	p 29	MAC PRAP 2S	p 14	Stress	p 22
Conflits	p 39	Maladies neurodégénératives	p 27, 28	Suicide	p 20
CSE	p 39	Maltraintance	p 20	-	
D		Management	p 11, 12, 39	T	
		Méditation	p 31	Texture repas	p 26
Dénutrition	p 26	Mémoire	p 40	Thérapies complémentaires	p 25
Dépendance	p 33	Méthode RABC	p 16	TMS	p 22
Dépression	p 28	Mission de coordination	p 12	Toucher (le)	p 25, 31
Distance professionnelle	p 25	Mobilisation de personne	p 22, 28, 34	Transfert personne	p 34
Douleur	p 21, 25, 30, 31	Musicothérapie	p 31	Transmissions ciblées	p 16
E		Maltraitance	p 20	Travail de nuit	p 24
				Travail en équipe	p 11
Écoute active	p 40	O		Troubles alimentaires	p 26, 36
Écrits professionnels	p 24	Orthographe	p 40	Troubles psychiatriques	p 24
Éducateur spécialisé	p 12, 36	Outlook	p 40	Tuteur en entreprise	p 39
Egalim	p 17	<b>D</b>		Tutorat infirmier et aide-so	ignant p 13
Entretien annuel	p 39	Р			
Entretien professionnel	p 39	Paie	p 39	V	
Épuisement professionnel	p 22	Perte d'autonomie	p 28, 33	Vie affective	p .27
Étudiant infirmier	p 13	Plaies	p 23	Vieillissement	p 30, 35
Excel	p 40	Plan de maîtrise sanitaire	p 17	Violence	p 23
ESAT	p 37	Powerpoint	p 40		-
F		Prap 2S	p 14	W	
		Prise de parole	p 40	Word	p 40
Famille	p 24	Prise de note	p 40		•
			-		







### **UN PROJET DE FORMATION SUR MESURE?**

**CCI Formation** élabore avec vous la mise en œuvre de votre projet sur mesure, adapté à la problématique de votre établissement.

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

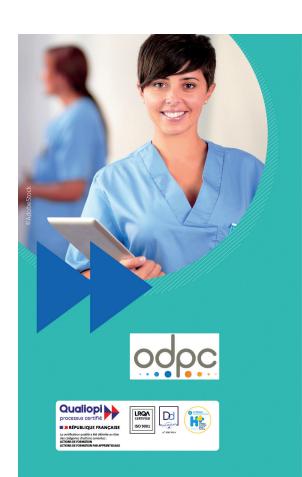
Laetitia Giraud 04 76 28 26 89 laetitia.giraud@grenoble.cci.fr

www.cciformation-grenoble.fr













### **CCI FORMATION EST** HABILITÉ PAR L'AGENCE **NATIONALE DU DPC**

pour accompagner les professionnels paramédicaux!

Déccouvrez les formations concernées p. 11

#### **CONTACTEZ-NOUS!**

04 76 28 29 28 cciformation@grenoble.cci.fr

www.cciformation-grenoble.fr









T. 04 76 28 29 28 cciformation@grenoble.cci.fr

Siret: 183 830 017 00236 - Code NAF: 8532Z

















cciformation-grenoble.fr

